



Argenteuil-Bezons
l'Agglomération

Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Développer l'intelligence territoriale

L'intelligence territoriale repose sur l'implication, dans le domaine de l'innovation, de tous les acteurs (socio-économiques et publics) afin de comprendre, cerner leurs besoins et répondre aux attentes et ce, à l'échelle du territoire.

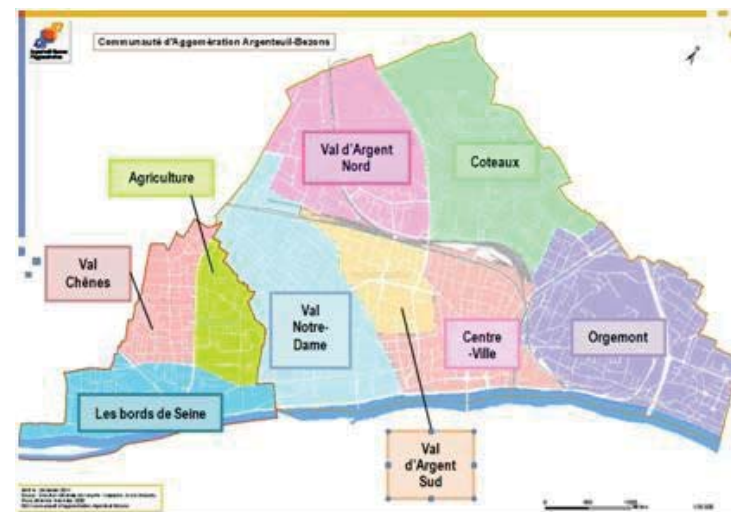
C'est en septembre 2009 que le Conseil communautaire a fait le choix d'instituer **un Conseil de développement** doté d'une charte de fonctionnement et fédérant différents partenaires issus du territoire :

- Les institutions locales et franciliennes : Services de l'Etat, Conseil régional, Conseil général, universités, établissements scolaires publics et privés, organismes consulaires, organisations patronales, Institut de l'intelligence embarquée et CEEVO;
- Les élus de l'agglomération et des deux communes membres ;
- Les entreprises du territoire ;
- Les associations œuvrant dans l'aide et l'insertion professionnelle ;
- Les organisations syndicales de salariés.

L'organisation des travaux au sein du Conseil de développement s'est faite autour de **deux commissions thématiques** que sont le « soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat » et « l'emploi, la formation, l'insertion » s'intéressant chacune aux **deux principaux axes du PUI** à savoir :

- Stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise ;
- Offrir des opportunités aux habitants en réduisant les disparités entre les différents quartiers du territoire.

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** permet de fédérer les acteurs d'un territoire tout en leur donnant les moyens et outils nécessaires à l'élaboration de stratégies de développement concertées, notamment dans le domaine économique.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération
d'Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Août 2009 / décembre 2013

Lieu de réalisation

L'ensemble du périmètre du PUI
d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 142 444,79 €

Montant FEDER : 64 100,15 € (45,00%)

Argenteuil-Bezons l'Agglomération : 78 344,64 €





Rencontres des membres du conseil de développement (juin 2011) - 1 (*)



Document de séance - Réunion du Conseil de développement de juin 2011 (*)



Rencontres des membres du conseil de développement (juin 2011) - 2 (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1
 Nombre de demandes lancées au comité d'experts : 2

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires du projet : 20
 Nombre d'évaluations réalisées : 1
 Nombre d'études entreprises par le comité d'experts : 2

Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : - 0,5 %

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
 95 875 BEZONS
 Tél : 01.39.96.26.10
www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chrystèle THOLLOT -
 Directeur ingénierie pôle économie-emploi
chrystele.thollot@ca-ab.fr
 Yollande EYSSERIC - Chef de projet
yollande.eysseric@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le développement de l'intelligence territoriale est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Animer une interface sur les besoins d'innovation entre les entreprises

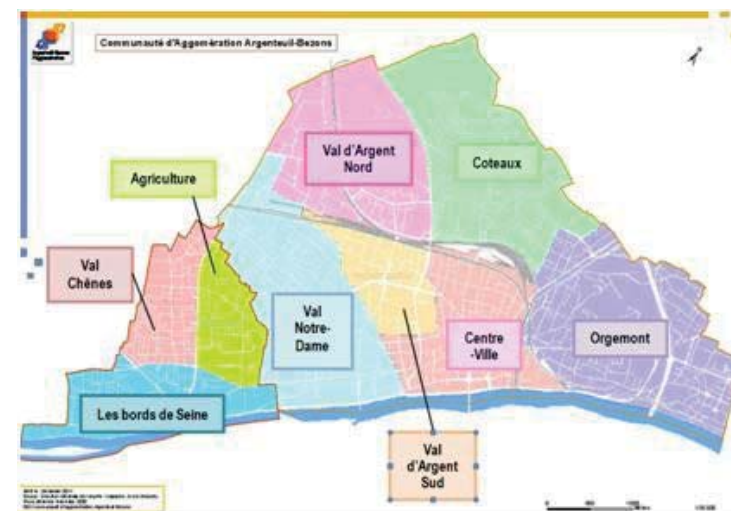
Ce projet consiste en la création d'un observatoire sur le territoire d'Argenteuil Bezons l'Agglomération. Il s'agit, à travers cette nouvelle interface, d'établir **un suivi de l'évolution du tissu économique** pour asseoir une politique territorialisée de soutien et de développement de projets innovants.

L'interface complètera la base de données des entreprises du territoire qui est en voie de construction. Elle est chargée de récolter l'ensemble des données économiques et d'identifier les besoins d'innovation des acteurs économiques en vue d'y apporter des solutions et un conseil stratégique. La mise en place de réseaux protégés permettra une **mutualisation des informations** ainsi que le **développement d'une communication**, sur le thème du « territoire apprenant ».

Ce projet se décline en plusieurs étapes :

- Collecte, qualification et analyse des données ;
- Démarrage d'une veille économique sur les entreprises – mise en place de supports de communication ;
- Réalisation d'études sur les filières et les besoins en innovation des entreprises – démarrage des actions de mise en place des partenariats ;
- Mise en place d'un dispositif de suivi des entreprises innovantes en lien avec les partenaires ;
- Poursuite de la démarche de structuration de l'interface ;
- Elaboration de prescriptions pour le soutien et le développement des filières.

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** participe à mettre en place davantage d'efficience dans l'animation économique et à engendrer un territoire source d'innovation.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Janvier 2008 / décembre 2013

Lieu de réalisation

L'ensemble du périmètre du PUI
d'Argenteuil-Bezons l'Agglomération

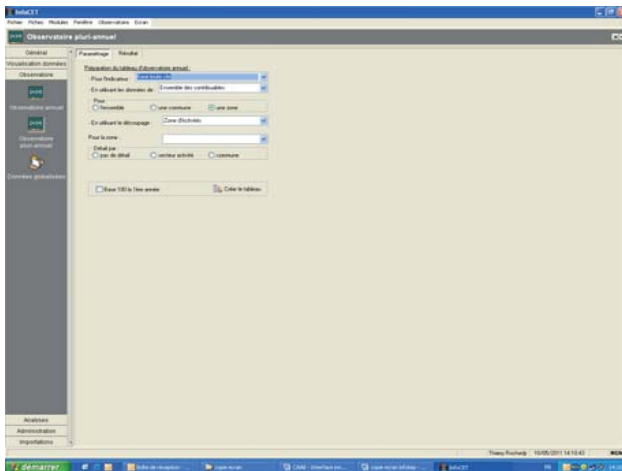
Financement

Montant total éligible : 348 345,58 €

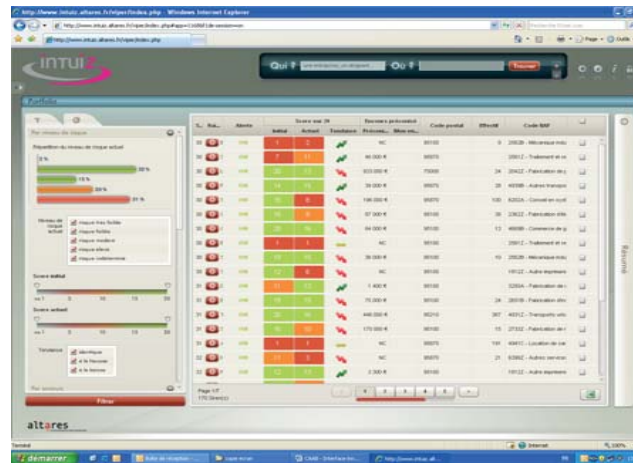
Montant FEDER : 166 182,55 € (47,71%)

Argenteuil-Bezons l'Agglomération : 182 163,03 €





Analyse et suivi de la situation des entreprises à travers la fiscalité économique locale (*)



Outil de veille des entreprises stratégiques du territoire (*)

Indicateurs prévisionnels Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires du projet : 20
Nombre de produits technologiques innovants commercialisables : 3

Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS (hommes et femmes) : 5%

Code	REG	DEP	ARR	CV	ZEPR	SFC	LIBRO	SECTEURS	ENCRE	ENCRE2009	ENCRE2008	ENCRE2007	ENCRE2006	ENCRE2005	ENCRE2004
36395	92	11	5	1	1	1	Ammanville	4	0	1	2	0	0	0	0
36396	92	11	5	1	1	1	Arville	2	2	2	2	2	2	2	2
36397	92	11	5	1	1	1	Argemont	85	25	181	804	485	619	0	0
36398	92	11	5	1	1	1	Armentières-les-Coteaux	125	20	30	0	7	30	0	0
36399	92	11	5	1	1	1	Armentières	10	1	0	0	1	0	2	0
36400	92	11	5	1	1	1	Arthes	0	0	0	0	0	0	0	0
36401	92	11	5	1	1	1	Armentières-sur-Oise	14	3	0	0	0	0	18	0
36402	92	11	5	1	1	1	Armentières	8	0	1	8	0	1	5	0
36403	92	11	5	1	1	1	Aumont-sur-Oise	81	1	43	136	0	0	3	0
36404	92	11	5	1	1	1	Aumont	2	2	2	0	0	0	3	0
36405	92	11	5	1	1	1	Beaumont-en-France	16	3	17	0	0	0	3	0
36406	92	11	5	1	1	1	Beaumont	0	0	0	0	0	0	0	0
36407	92	11	5	1	1	1	Beaumont	81	0	0	15	0	0	46	0
36408	92	11	5	1	1	1	Beaumont-sur-Oise	36	0	47	0	0	0	36	0
36409	92	11	5	1	1	1	Le Bellay-en-Vaux	1	0	0	0	0	0	0	0
36410	92	11	5	1	1	1	Bellevue	4	0	0	0	0	0	0	0
36411	92	11	5	1	1	1	Bellevue-sur-Oise	12	2	10	4	0	0	5	0
36412	92	11	5	1	1	1	Bellevue	11	2	6	0	0	0	0	0
36413	92	11	5	1	1	1	Bertheville	2	0	2	0	0	0	1	0
36414	92	11	5	1	1	1	Beuvron	3	0	0	0	0	0	0	0
36415	92	11	5	1	1	1	Beuvron-sur-Fauche	0	0	0	0	0	0	0	0
36416	92	11	5	1	1	1	Beuvron	134	0	33	140	84	13	135	0
36417	92	11	5	1	1	1	Beuvron	3	0	0	0	0	0	0	0
36418	92	11	5	1	1	1	Beuvron-Fabre	18	0	15	20	3	0	14	0
36419	92	11	5	1	1	1	Beuvron-sur-France	11	1	0	0	0	0	0	0
36420	92	11	5	1	1	1	Bouffrenoy	40	3	3	32	0	0	16	0
36421	92	11	5	1	1	1	Bouffrenoy	3	0	0	0	0	0	0	0
36422	92	11	5	1	1	1	Breuil et S.S.	6	0	1	6	1	0	1	0
36423	92	11	5	1	1	1	Breuil	0	0	0	0	0	0	0	0
36424	92	11	5	1	1	1	Breuil	2	0	0	0	0	0	0	0
36425	92	11	5	1	1	1	Breuil-sur-Oise	32	0	1	29	0	0	4	0
36426	92	11	5	1	1	1	Builly	1	0	0	0	0	0	0	0
36427	92	11	5	1	1	1	Builly-sur-Oise	11	1	2	6	3	2	7	0
36428	92	11	5	1	1	1	Caumont	0	0	0	0	0	0	0	0
36429	92	11	5	1	1	1	Caumont-sur-Oise	36	7	20	0	0	0	23	0
36430	92	11	5	1	1	1	Caumont	0	0	0	0	0	0	0	0
36431	92	11	5	1	1	1	Le Chappellain-Vieux	0	0	0	0	0	0	0	0
36432	92	11	5	1	1	1	Champanelle	0	0	0	0	0	0	0	0
36433	92	11	5	1	1	1	Champanelle	13	0	0	11	3	0	1	0
36434	92	11	5	1	1	1	Champanelle-sur-France	2	0	1	0	0	0	0	0
36435	92	11	5	1	1	1	Champanelle	23	0	0	18	0	0	20	0

Collecte de données macro-économiques (*)

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Thierry ROCHEDY – Chargé d'études économiques

Thierry.rochedy@ca-ab.fr

Chrystèle THOLLOT -

Directeur ingénierie pôle économie-emploi
chrystele.thollot@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'animation d'une interface sur les besoins d'innovation entre les entreprises est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF / Argenteuil-Bezons l'Agglomération – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

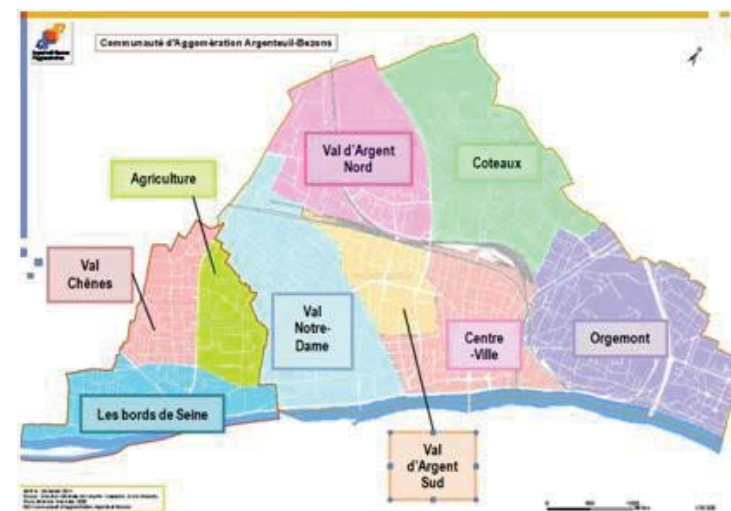
Développer le pôle mécatronique

La **filière mécatronique** comprend des activités industrielles liées à la mécanique, l'électronique et à l'informatique dans une logique d'intégration des process. Elle est identifiée au niveau régional comme l'une des **filières prioritaires**. Or, l'ensemble des activités liées à la mécatronique sont présentes sur le territoire d'Argenteuil-Bezons. Compte tenu de la variété du tissu économique du territoire et de la présence d'entreprises importantes comme Dassault Aviation, Safran, Givaudan travaillant en partenariat avec plusieurs pôles de compétitivité, la création d'un pôle mécatronique constitue une **opportunité stratégique pour le territoire**.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie de développement économique régional. L'objectif est de bâtir un « **pôle technologique** » qui deviendra l'image de marque du territoire et contribuera à son rayonnement. A ce titre, **l'intervention du FEDER contribuera au développement d'une certaine dynamique** via l'accroissement des coopérations interentreprises, des interactions entre les acteurs de l'innovation et les entreprises et le renforcement des partenariats au sein de projets collaboratifs de recherche et développement.

Inscrit dans une dynamique territoriale de requalification et de développement, le projet vise également à soutenir **la création et le développement des entreprises de la filière mécatronique** ainsi que le **développement de l'emploi**.

Le pôle mécatronique entend structurer un **véritable pôle technologique** en lien avec les acteurs mobilisés sur la filière mécatronique et intégré au Centre régional de l'Intelligence et des Systèmes Embarqués. Il sera composé d'une pépinière d'entreprises, constituée d'espaces de travail tertiaires et industriels, ainsi que d'une vitrine technologique de présentation des savoir-faire des entreprises du territoire.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Octobre 2009 / décembre 2013

Lieu de réalisation

L'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons
l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 7 144 033,10 €
Montant FEDER : 3 191 466,78 € (44,67%)





Vue d'architecte de l'immeuble livré (*)



Pendant les travaux :
vue du quai Voltaire (RD 311) (*)



Pendant les travaux – vue rue Michel Carré (*)



Vue du chantier fin septembre 2011 :
vue du quai Voltaire (RD 311) (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de
l'entrepreneuriat : 2

Nombre d'équipements scientifiques ou
technologiques soutenus : 1

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires
de projets : 20

Nombre d'emplois directs créés : 22

Impact

Baisse du taux de chômage dans les ZUS
(hommes et femmes) : - 5%

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chrystèle THOLLOT-

Directeur ingénierie pôle économie-emploi :

chrystele.thollot@ca-ab.fr

Laurence PANNETIER-DUGOUSSET - Chef de projet

laurence.pannetier-dugousset@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le développement du pôle mécatronique est cofinancé par
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »
l'Union européenne.



Argenteuil-Bezons l'Agglomération

Faire éclore les entreprises par la construction d'une couveuse ainsi que des bureaux et ateliers locatifs liés aux nouveaux métiers urbains

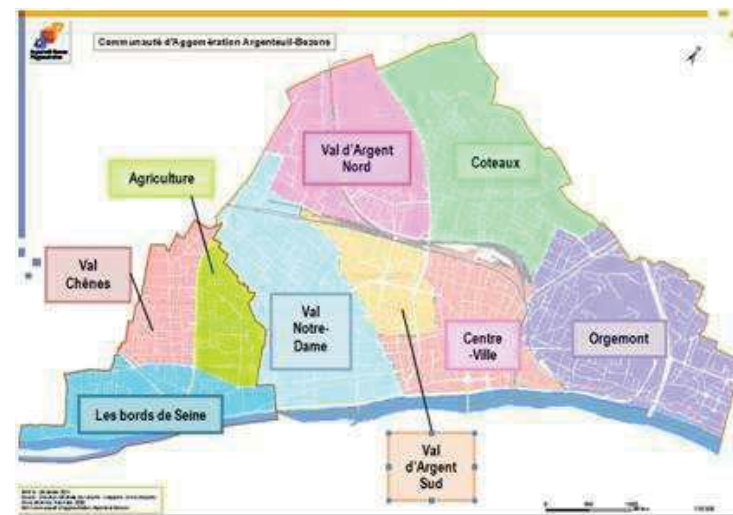
L'innovation et la création d'entreprises sont au cœur de ce projet, situé dans le quartier du Val d'Argent Nord, qui est à la fois une zone franche urbaine (ZFU) et une zone de redynamisation urbaine (ZRU). Il a pour objectif le soutien au développement du secteur économique des **services à la personne et aux entreprises**, par essence non délocalisables et sujets à une croissance liée aux évolutions démographiques qui affectent la population locale et nationale.

Le projet vise la réalisation d'un ensemble polyvalent et comprend :

- une **couveuse d'entreprises**, c'est-à-dire une structure d'accompagnement destinée aux porteurs de projets, leur permettant de sécuriser leur démarche tant au point de vue juridique que financier.
- Un **hôtel d'entreprises** qui pourra héberger les bureaux des entreprises créées au sein de la couveuse dans des conditions préférentielles
- Des **ateliers locatifs**, là aussi réservés aux porteurs d'initiatives sélectionnées notamment par les dirigeants de la couveuse.

L'approche intégrée du développement urbain doit donc créer une rupture avec les difficultés socioéconomiques du territoire, et permettre à l'ensemble de la population de profiter de la nouvelle dynamique économique.

Dans le cadre du projet, le FEDER soutien la **réhabilitation urbaine** via la construction d'un bâtiment conforme aux exigences communautaires **d'efficacité énergétique**, de **cogénération** et de **maîtrise de l'énergie**. L'action d'accompagnement aux porteurs de projets est quant à elle soutenue depuis 2011 par les services concernés de la communauté d'agglomération et notamment la Maison de l'entreprise.



Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons

Dates de réalisation

Novembre 2009 / Décembre 2013

Lieu de réalisation

L'ensemble du périmètre du PUI d'Argenteuil-Bezons
l'Agglomération

Financement

Montant total éligible : 1 592 500,00 €
Montant FEDER : 729 943,00 € (45,84 %)
Communauté d'Agglomération
d'Argenteuil-Bezons : 862 557,00 €





Site de la future couveuse - Travaux en cours – Couveruse (*)



Etat d'avancement des travaux (*)



Maquette de la future couveuse (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations de soutien et au développement du secteur de l'économie sociale et solidaire : 1

Résultat

Nombre d'entreprises salariées de la CAE en 3 ans : 30

Taux d'entreprises ayant réussi à s'installer hors de la couveuse en 3 ans : 50 %

Taux d'entreprises dirigées par des femmes ayant réussi à s'installer hors de la couveuse en 3 ans : 50 %

Coordonnées du chef de file

1, rue Jean-Carasso
95 875 BEZONS

Tél : 01.39.96.26.10

www.agglo-argenteuil-bezons.fr/

Contacts (chef de file/MO)

Chrystèle THOLLOT-

Directeur ingénierie pôle économie-emploi :

chrystele.thollot@ca-ab.fr

Thomas SERVET - Coordonnateur de la plate-forme d'accompagnement à la création/ reprise d'entreprise

thomas.servet@ca-ab.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet visant à faire éclore les entreprises par la construction d'une couveuse ainsi que des bureaux et ateliers locatifs liés aux nouveaux métiers urbains est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

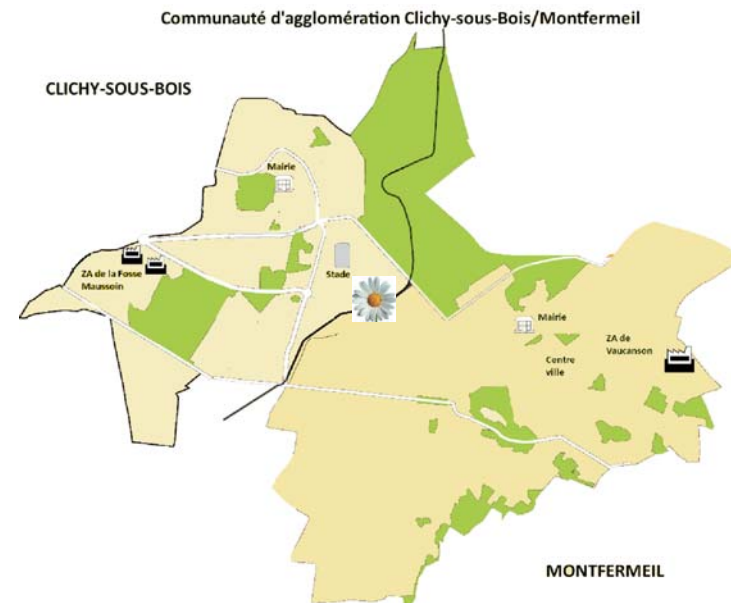
Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Etude relative à l'insertion urbaine du tramway

Dans le cadre du projet de débranchement de la ligne de Tramway T4 visant à **désenclaver le territoire de Clichy-sous-Bois/Montfermeil**, la Communauté d'Agglomération a souhaité **mandater une équipe pluridisciplinaire** (architecte, urbaniste, paysagiste...) chargée d'établir :

- une analyse du contexte urbain et environnemental dans lequel s'inscrit le Tramway et une **stratégie d'aménagement urbain et paysager** ;
- un **plan de principe d'insertion urbaine du Tramway** sur tout son linéaire sur le territoire communautaire ;
- les **études et analyses complémentaires** éventuellement nécessaires à la poursuite de l'opération, dans l'épaisseur de la bande de 200 m de large du corridor ou certaines centralités autour de carrefours particuliers.

Dans le cadre de ce projet, le **soutien du FEDER permet de développer et d'améliorer l'accessibilité** du territoire ainsi que son **attractivité** auprès de la population.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération
de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Dates de réalisation

Novembre 2009 / juin 2010

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération
de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 167 255 €
Montant FEDER : 63 556,90 € (38%)

CDC : 50 176,50 €

Etat (ANRU) : 20 070,60 €

Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/
Montfermeil : 33 451 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1
Projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1

Résultat

Définition des missions complémentaires à réaliser relatives à l'insertion du tramway : 2
Définition du schéma d'insertion urbaine du tramway : 1

Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : 1%

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Acquisition des locaux de la halte-jeux les Frimousses

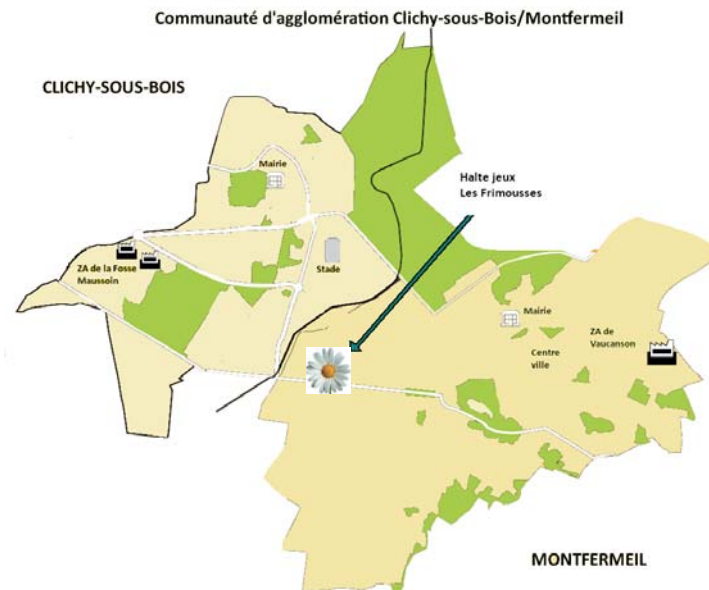
La halte-jeux était située au 12, rue Utrillo, au rez-de-chaussée du bâtiment 3 de la résidence des Bosquets. Or, ce bâtiment va être démolé fin 2012 dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine. La halte-jeux devait être relocalisée en rez-de-chaussée du bâtiment neuf de l'OPHLM rue Berthe Morisot à côté de la PMI mais pour des raisons techniques cette solution s'est avérée impossible. Ainsi, la ville de Montfermeil a dû envisager très rapidement une autre solution.

L'immeuble P3, situé sur la nouvelle place Notre Dame des Anges et livré en fin d'année 2009, **est donc apparu comme la solution** adaptée aux besoins des enfants et des familles tant en termes de localisation de la structure que du nombre de m² disponibles. Il est à noter que **ce bâtiment répond aux normes HQE**, donc présente une bonne efficacité énergétique. Les locaux font 307 m² et l'établissement devrait ouvrir en septembre 2012.

Le projet a donc pour objectif de :

- **Répondre aux attentes des habitants** tant en termes de nombre de places que de possibilités d'accueil de l'enfant ;
- **Améliorer les conditions d'accueil** des enfants et du personnel.

Avec le soutien du FEDER, la halte-jeux est destiné à **accueillir 27 enfants âgés de 1 à 4 ans** tous les jours de 8h à 18h (sauf le dernier mercredi de chaque mois où la halte-jeux fermera à 12h), **contre 22 enfants aujourd'hui**, dont 15 en accueil régulier et 12 en accueil occasionnel (demi-journée). Cette augmentation s'explique en raison de l'arrivée de nouvelles familles dans le cadre du PRU (chaque construction neuve applique le principe suivant : 50% de personnes relogées et 50% de relogements extérieurs).



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Octobre 2010 / décembre 2010

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 476 099,10 €
Montant FEDER : 192 828,58 € (40,50%)
Etat – DDU : 188 050,70 €
Commune de Montfermeil : 95 219,82 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

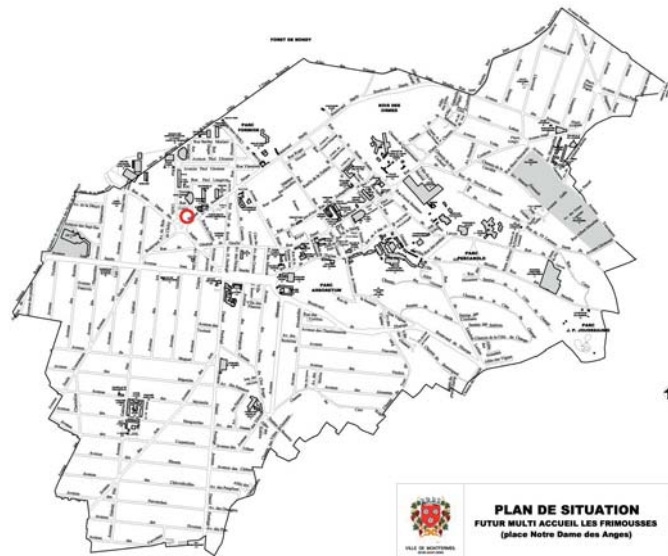
Nb de projets améliorant l'attractivité des villes
sur le plan culturel et environnemental naturel : 1
Nb d'emplois créés : 1

Résultat

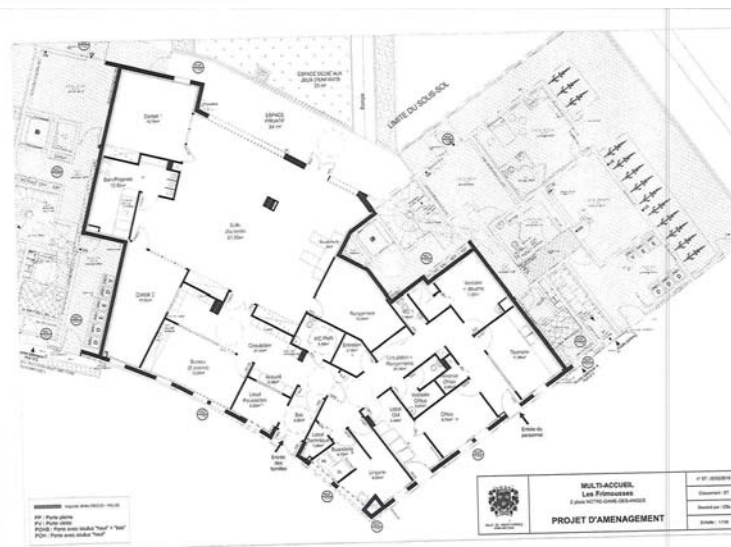
Fréquentation des équipements culturels
(en pourcentage) : 22
Nb d'enfants accueillis en accueil régulier : 15
Nb d'enfants accueillis en accueil occasionnel : 12

Impact

Taux de la population nouvellement arrivée sur
Montfermeil : 2



Plan de situation de la halte-jeu
Frimousse (*)



Plan intérieur de la halte-jeu Frimousse (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'acquisition des locaux de la halte-jeu « Les Frimousses » est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos CBz/ mairie de Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/07/2012

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

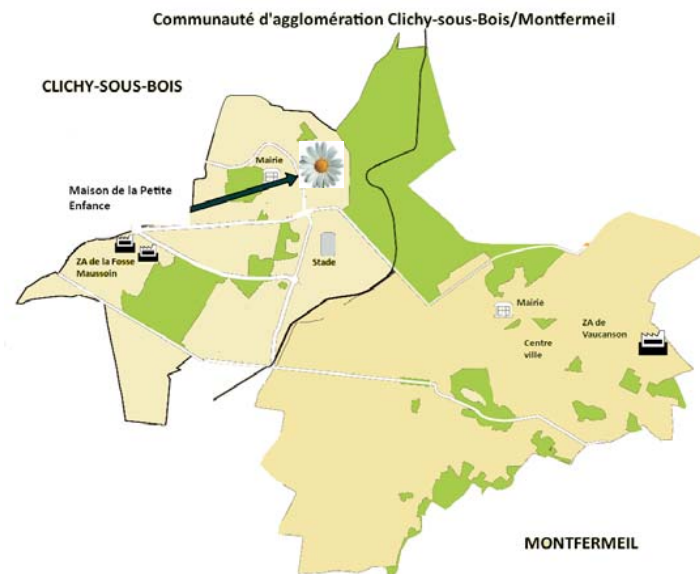
Construction d'une Maison de la Petite Enfance

Ce projet concerne la **construction d'un équipement municipal dédié à la petite enfance**, qui intègre une crèche collective de 60 places, une crèche familiale de 40 places, ainsi qu'un relai d'assistantes maternelles dédié à l'échange d'expérience entre professionnels et parents. Cette construction est réalisée selon les **normes HQE**.

Le dépose-minute créé permet aux parents de déposer leurs enfants rapidement à la crèche avant de prendre la route du travail. Cet aménagement permet une meilleure accessibilité à ce type de service public.

La crèche offrant des services supplémentaires, la ville a recruté 8 auxiliaires puéricultrices ainsi qu'une éducatrice de jeunes enfants. **9 postes, plutôt destinés à des femmes, ont donc été créés, dont deux sont occupés par des clichoises.**

Avec le soutien du FEDER, ce projet permet de **répondre à la demande de garde sur la commune** qui n'est aujourd'hui satisfaite qu'à hauteur de 30%, en augmentant, d'environ 20 places, la capacité d'accueil de la ville en garde collective.



Maître d'ouvrage

Commune de Clichy-sous-Bois

Dates de réalisation

Juillet 2009 / novembre 2010

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 3 978 855,13 €
Montant FEDER : 400 000 € (10,05%)
Conseil général de Seine-Saint-Denis : 345 619,41 €
Conseil régional d'Ile-de-France : 204 760,05 €
Commune de Clichy-sous-Bois : 1 295 583,28 €
CAF : 1 180 580,81 €
Etat : 552 311,58 €





Invitation pour l'inauguration de la MPE (première page) (*)



Un équipement moderne pour le développement de l'enfant (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1

Résultat

Nombre de places en crèche supplémentaires : 20

Impact

(état initial du projet / objectifs quantifiés prévus)
 Diminution de la consommation énergétique : 20 / 20
 Nombre d'emplois créés : 9 / 7



Pose de la 1^{ère} pierre :
 Le 24 novembre 2009 (**)



Inauguration : Le 4 décembre 2010 (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
 Clichy-sous-Bois/Montfermeil
 201, allée de Gagny
 93 390 Clichy-sous-Bois
 Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr



Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr

« La Construction d'une Maison de la Petite Enfance est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européens de développement régional. »

(*) Droits réservés – Service Communication de Clichy-sous-Bois

(**) Crédits photos Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 06/06/2012

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

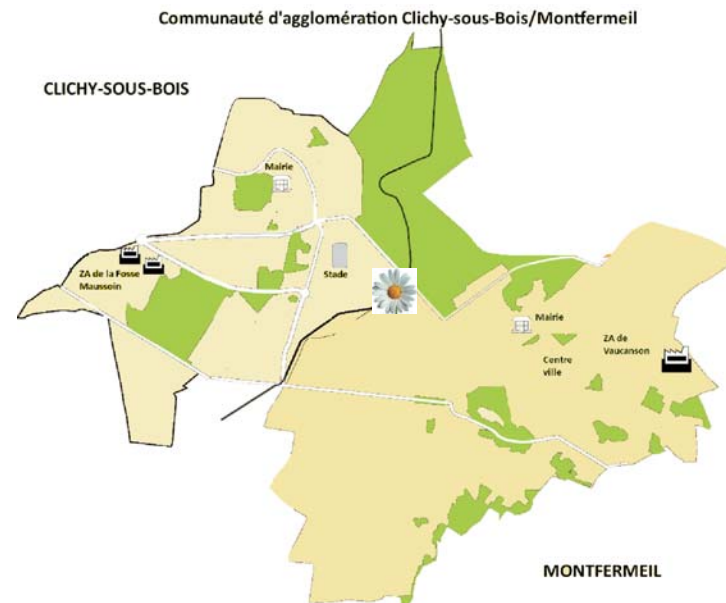
Elaboration du Plan Local de Déplacement

La CACM a lancé une **consultation pour l'élaboration d'un plan local de déplacement (PLD)** sur le périmètre de l'agglomération. La mission s'inscrit dans le contexte du projet de débranchement du tramway T4 vers le plateau et de métro automatique dans le cadre du Grand Paris.

Les **principales orientations** du PLD sont les suivantes :

- Améliorer l'articulation entre les politiques d'aménagement et de transport et **confirmer la mobilité comme vecteur de dynamisme économique**.
- Intégrer l'interface urbanisme / transport dans les mobilités, **mieux articuler la " ville " et les transports**.
- Constituer un **maillage de transports durables**, coordonné avec les projets structurants tels que les projets : tram-train T4, Métro et ligne 100.
- **Développer des services d'information à la mobilité** comme par exemple un centre d'éco mobilité.
- **Œuvrer pour des conditions optimales** de développement de chaque mode de déplacement : hiérarchiser le réseau viaire et partager l'espace public.
- Encourager et **développer l'usage des modes alternatifs de déplacements**
- **Améliorer l'accessibilité** (personnes à mobilité réduites).
- Promouvoir une **organisation du transport de marchandises plus respectueuse de l'environnement**.
- **Promouvoir l'intermodalité** et les systèmes multimodaux.

Grâce au soutien du FEDER, le Plan Local de Déplacement qui sera élaboré pourra permettre **d'optimiser l'organisation et la promotion des transports** à l'échelle du territoire, **pour que l'offre de transports soit plus accessible, plus cohérente**, de manière à **favoriser le dynamisme économique** et également la **protection de l'environnement**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Dates de réalisation

Septembre 2010 / décembre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 75 705 €

Montant FEDER : 28 304,50 € (37,39%)

Conseil régional d'Ile-de-France : 19 915 €

STIF : 19 915 €

Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/
Montfermeil : 7 570,50 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'actions d'information et d'accompagnement à la mobilité : 1

Résultat

Nombre d'actions proposées pour la promotion des transports propres/en commun : 50%
Développement de l'information des voyageurs : 1

Nombre d'actions d'information, de sensibilisation à la mobilité : 2

Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : 1%

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

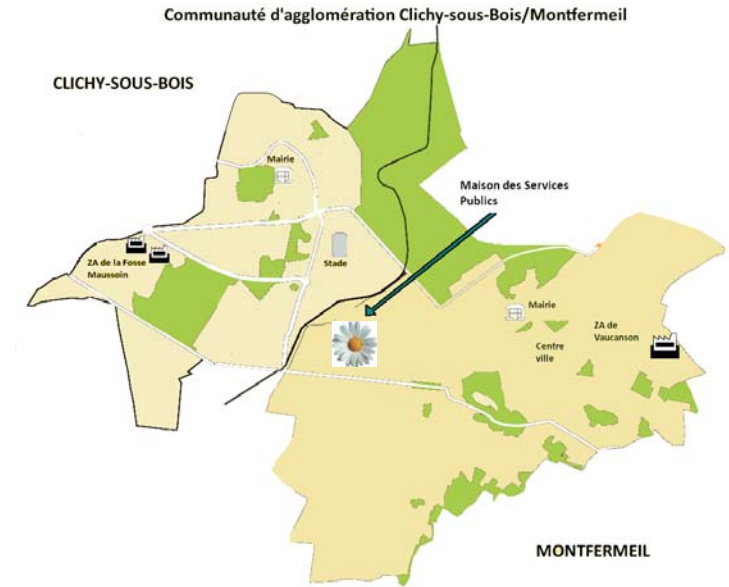
Relocalisation de la Maison des Services Publics

Ouverte en 2000, la Maison des Services Publics (MSP) de Clichy-sous-Bois/Montfermeil est **la plus grande d'Ile-de-France en termes de surface et de partenaires** (une vingtaine au total). Actuellement située sur Montfermeil et à la limite de Clichy-sous-Bois, la MSP offre des **services de proximité** pour les services publics relevant de l'Etat, des collectivités locales ainsi que des antennes des organismes de sécurité sociale et autres organismes chargés d'une mission de service public.

La MSP permet d'adapter les prestations face à la diversité du public reçu, de simplifier **les démarches administratives** des habitants et de mutualiser les moyens. Elle est donc un **équipement majeur du territoire** de Clichy-sous-Bois/Montfermeil et permet une accessibilité aux services publics sur un territoire où l'enclavement reste un obstacle important à la mobilité des habitants.

Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain (PRU), le périmètre du secteur central sera totalement réaménagé. Afin de conserver son emplacement central et son accessibilité depuis Montfermeil comme depuis Clichy-sous-Bois, la MSP sera **relocalisée dans le même secteur, en rez-de-chaussée d'un immeuble résidentiel** en cours de construction par l'OPH 93. La Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil (CACM) se porte acquéreur des locaux, d'une surface d'environ 760 m² dont 616 m² pour la MSP, puis réalise les travaux d'aménagement. Le projet comprend également l'acquisition du mobilier et du matériel informatique nécessaire au fonctionnement de la structure. La MSP est ouverte depuis le 23 mai 2011.

La MSP est un équipement majeur et structurant pour les habitants de Clichy-sous-Bois/Montfermeil compte tenu notamment de l'enclavement du territoire. **Grâce au soutien du FEDER**, elle permet de **rassembler en un lieu unique les principaux services publics** nécessaires aux habitants. La relocalisation sera l'occasion **d'améliorer l'accueil et l'orientation du public** avec par exemple la mise en place d'une borne d'accueil.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Dates de réalisation

Janvier 2010 / avril 2011

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 2 336 601,63 €
Montant FEDER : 388 120,00 € (16,61%)





Action de communication dans le cadre de la réalisation du projet (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1
Installation d'une borne d'accueil : 1

Résultat

Fréquentation de la MSP : 120 000 personnes

Impact

Economie de chauffage réalisée (état initial du projet / objectifs quantifiés prévus) : 0 / 30%

La nouvelle Maison des Services Publics (*)



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La Relocalisation de la Maison des Services Publics est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

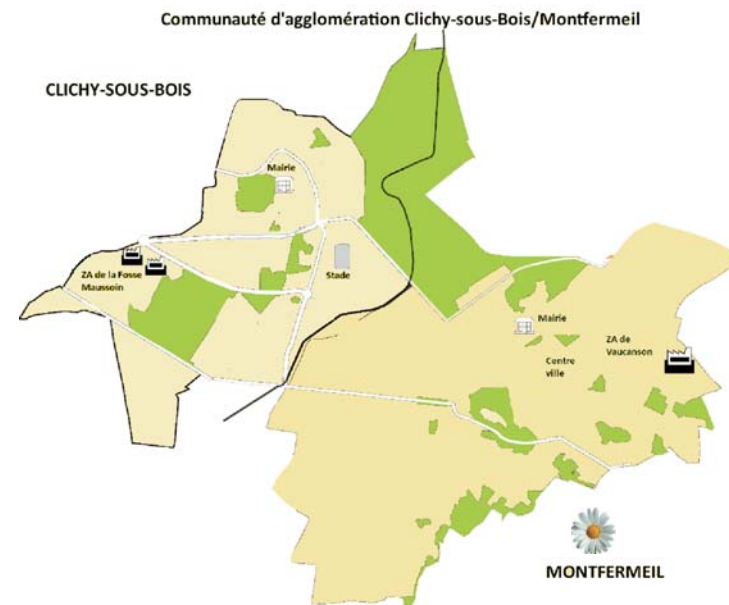
Etude du tissu commercial du territoire de Montfermeil

L'étude du tissu commercial du territoire de Montfermeil doit servir de base à la **réalisation d'une opération urbaine « territoire de Montfermeil »**.

Cette étude doit, d'une part, aboutir à un **diagnostic servant d'étude préalable à la constitution du dossier de demande FISAC**. Ce diagnostic portera sur le commerce sédentaire, les marchés forains ainsi que sur sa lisibilité urbaine.

D'autre part, **elle permettra de dégager une vision stratégique du territoire**, laquelle pourra être déclinée à travers un certain nombre d'actions dans le cadre du programme FISAC « territoire de Montfermeil ».

Avec le soutien du FEDER, la réalisation de cette étude permettra donc de **mettre en place des actions afin de soutenir les activités commerciales** de la commune de Montfermeil et de manière plus globale **contribuer à l'attractivité et à la qualité du territoire**.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Février 2011 / mai 2011

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 26 700,00 €
Montant FEDER : 13 350,00 € (50%)
Etat - FISAC : 8 010 €
Commune de Montfermeil : 5 340 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Mise en place d'une étude permettant de diagnostiquer le tissu commercial de Montfermeil et de mettre en place un programme d'actions : 1

Résultat

Mise en place d'actions visant à améliorer le fonctionnement du commerce sédentaire et non sédentaire : 5
Lancement d'un nouveau FISAC : 1
Maintien et amélioration du fonctionnement des marchés forains de Montfermeil : 2

Impact

Attractivité et qualité du cadre urbain : 1

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Carole Bouisset - Ville de Montfermeil
carole.bouisset@ville-montfermeil.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'étude du tissu commercial du territoire de Montfermeil est cofinancée par l'Union L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

européenne.

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Extension du réseau de fibre optique

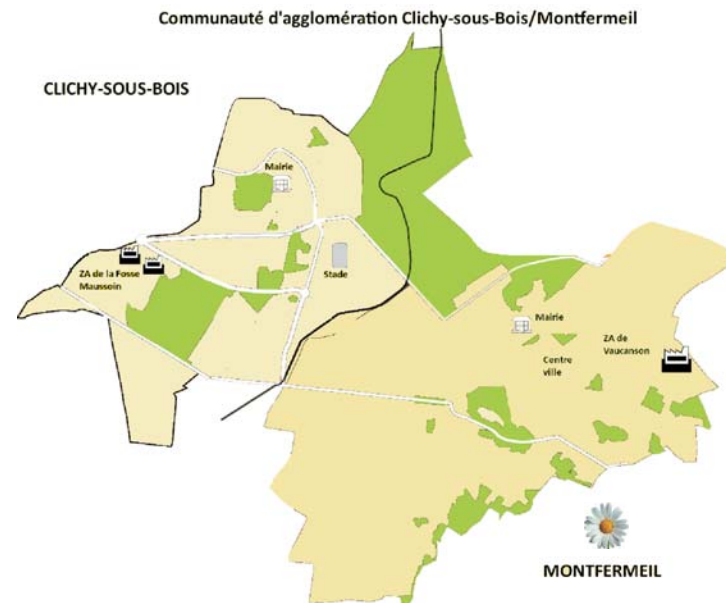
L'extension du réseau de fibre optique concerne les bâtiments suivants :

- la Liaison entre l'hôtel de ville et le service enfance
- la liaison entre l'école Paul Eluard et le service jeunesse
- la liaison entre le domaine Formigé et l'école Jean-Baptiste Clément
- le 28 rue H. Barbusse - expoville
- l'école de danse - 2 rue de l'église
- l'espace Moulinsart - rue Corot

Les objectifs du projet sont les suivants :

- **Offrir un débit d'informations nettement supérieur** à celui des câbles coaxiaux.
- Offrir un **réseau internet et téléphone de très haut débit** : la ville aura ses propres serveurs, des propres routeurs et ses propres armoires de brassage.
- **Permettre aux services d'être reliés** les uns avec les autres.

Ainsi, avec l'aide du FEDER, pourront être améliorés l'accès à l'information et l'accessibilité des services publics de la ville de Montfermeil, ainsi que le développement des services en ligne.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Décembre 2011 / décembre 2011

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 2 487,65 €
Montant FEDER : 1 243,82 € (50%)
Commune de Montfermeil : 1 243,83 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Opérations réalisées en matière d'accessibilité aux TIC : 1
Projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1
Structures bénéficiant d'un débit d'informations supérieur avec réseau téléphone et internet à haut débit : 10

Résultat

Fréquentation des services TIC mis en œuvre (%) : 1

Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne (%) : 1



L'espace J à Montfermeil ()*

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'extension du réseau de fibre optique est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Restauration de l'Orangerie

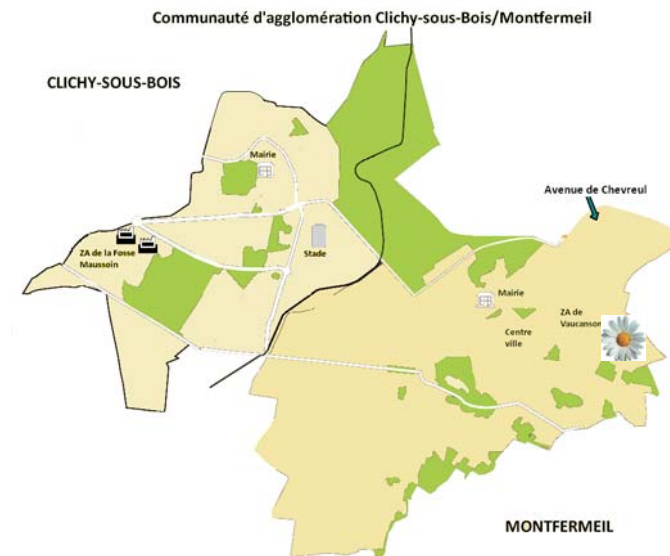
L'Orangerie de Clichy-sous-Bois a été construite pendant la seconde moitié du XVIIIème siècle ; l'édifice de style Louis XVI est inscrit à l'inventaire des **monuments historiques** depuis 1972. Le projet de restauration vise à permettre au Conseil municipal d'utiliser cet espace comme salle de réception et de mettre en valeur le patrimoine architectural de l'agglomération.

La salle ainsi réhabilitée retrouvera son apparence du début du XXème siècle. Elle pourra à nouveau **accueillir les délibérations du Conseil**, mais aussi des **manifestations privées** telles que des mariages ou des séminaires. Les travaux participent à la protection et à la préservation du patrimoine culturel tout en permettant une optimisation du parc immobilier de la collectivité.

L'Orangerie ainsi rénovée remplit désormais les objectifs de :

- **Valorisation du caractère historique et patrimonial** de la commune, classée zone urbaine sensible (ZUS)
- Amélioration de l'**accessibilité aux habitants** et à la collectivité une salle municipale de qualité
- **Réduction des coûts de fonctionnement** des bâtiments communaux

Dans le cadre de ce projet, le **FEDER** a permis d'effectuer la réhabilitation du bâtiment dans le **respect des normes énergétiques** en vigueur. Il est, dès lors, en conformité avec la réglementation thermique 2012, en ligne avec la stratégie de Lisbonne sur l'efficacité énergétique et de maîtrise de l'énergie. Le projet remplit également l'objectif de **protection et de préservation du patrimoine culturel**.



Maître d'ouvrage

Commune de Clichy-sous-Bois

Dates de réalisation

Novembre 2010 / Octobre 2012

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 2 430 058,40 €

Montant FEDER : 207 000 € (8,52 %)

Conseil régional d'Ile-de-France : 576 166,85 €

DRAC : 262 203,30

Fondation du Patrimoine : 9 720,23 €

Souscription publique : 17 010,41 €

Subvention Conseil général : 2 430,06 €

Ville de Clichy-sous-Bois : 1 355 527,55 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

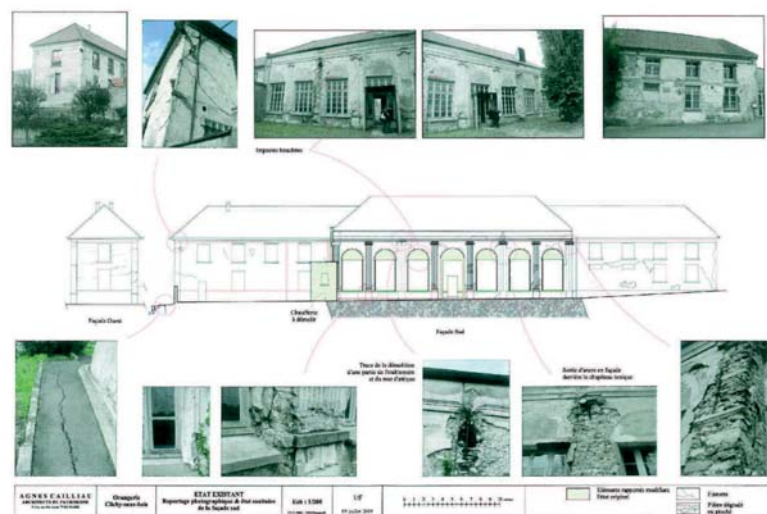
Nombre de projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnemental naturel : 1

Résultat

Fréquentation des équipements culturels : 50 %

Impact

Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : 5 %



© Préfecture IDF / Ville de Clichy sous Bois / Orangerie / 04/2012

Projet de restauration de l'Orangerie (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet Restauration de l'Orangerie est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF/ Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 26/04/2013



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Mise en place et animation d'un observatoire économique sur le territoire de la CACM

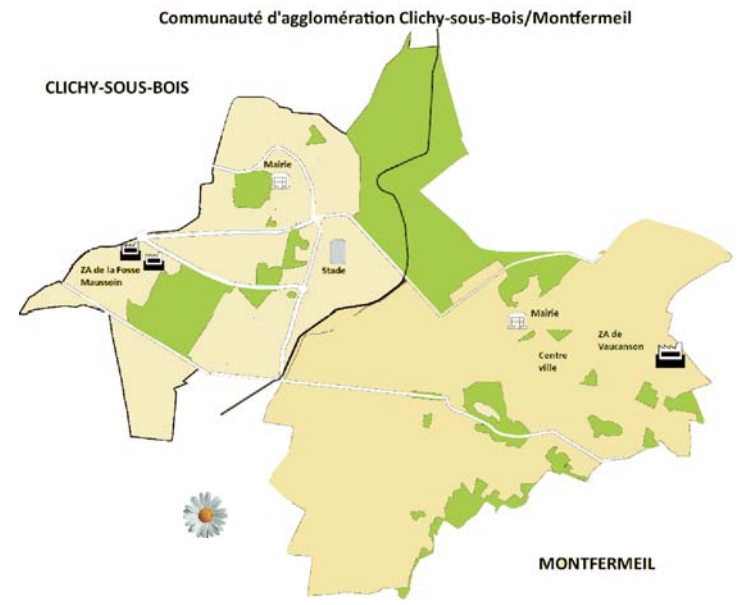
La Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil a engagé un **renouvellement profond de sa politique de développement économique**, dont les axes d'intervention regroupent le renforcement des réseaux d'entreprises, la structuration des filières économiques clés du territoire et la promotion de la création d'entreprises.

La réalisation de cette politique s'inscrit dans une **démarche partenariale**, mobilisant les acteurs internes et externes au territoire. Mais elle doit aussi nécessairement s'appuyer sur une connaissance statistique fine du tissu économique et donc sur un **observatoire économique fiable et performant**.

La mise en place de l'observatoire économique comporte deux objectifs principaux, à savoir, **améliorer la connaissance statistique du territoire, et améliorer la connaissance individuelle des entreprises** : ce niveau de connaissance doit permettre de faciliter le traitement de problématiques individuelles, en donnant un niveau de détail approfondi sur chacune des entreprises.

L'observatoire économique du territoire repose sur un **service de fournisseur de données** (BODACC...), ainsi que sur un **logiciel de base de données** permettant d'accéder et d'exploiter les données. Les informations attendues du prestataire fournissant les données sont d'ordres juridiques et financiers. La collecte d'informations passe en outre par un **travail d'enquête de terrain auprès des entreprises**, réalisé par la collectivité.

L'amélioration de ce service de veille économique permet à l'observatoire économique de constituer un **outil d'aide à la décision** et contribue à la réalisation de projets en cohérence avec les problématiques et les évolutions du territoire. Il vient en appui au mode de travail partenarial, renforce la crédibilité quant à la connaissance du économique et permet à l'agglomération d'établir une relation constructive avec ces acteurs.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Dates de réalisation

Juillet 2012/ décembre 2015

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

Financement

Montant total éligible: 44 995,25 €
Montant FEDER: 22 350,62 € (50%)
CACM : 22 644,63 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'actions de promotion de l'entreprenariat : 1

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur les territoires de projet : 20

Nombre d'emplois créés directement : 20

Communauté d'agglomération

Les grands projets

Les services

Se déplacer

Vous êtes dans : [Accueil](#) > [Les services](#) > [Développement économique](#) > [Présentation du tissu économique de Clichy-sous-Bois / Montfermeil](#)

Présentation du tissu économique de Clichy-sous-Bois / Montfermeil



Le tissu économique de Clichy-sous-Bois et de Montfermeil connaît une véritable mutation depuis 1997, année marquée par la mise en place du dispositif d'exonérations fiscales et sociales de la [Zone France Urbaine](#), qui a depuis été renouvelé

Sur cette période, le nombre d'entreprises présentes sur le territoire de Clichy-sous-Bois / Montfermeil est passé de 1500 entreprises en 1997, à 2800 aujourd'hui.

Les trois secteurs d'activités principaux sont les services marchands, le commerce et le B.T.P.

Le territoire économique est également l'objet d'une intense création d'activité. On compte en moyenne plus d'une création d'entreprise par jour.

LES SERVICES

- ▶ Assainissement
- ▶ Centre Social de l'Orange Bleue - CSOB
- ▶ Centre Social Intercommunal de la Dhuis - CSID
- ▶ Développement économique
 - ▶ [Présentation du tissu économique de Clichy-sous-Bois / Montfermeil](#)
 - ▶ Les zones d'activités économiques
 - ▶ Zone Franche Urbaine
 - ▶ Bourse aux locaux
 - ▶ Les commerces du territoire
 - ▶ Annuaire des entreprises

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Observatoire économique sur le territoire de la CACM » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos PRIF- CACM - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Aménagement de l'avenue de Chevreur en zone 30

Le projet concerne le **réaménagement complet de l'avenue de Chevreur en zone 30**, sur 730 m (largeur moyenne de 10 m) entre la place Arago et la rue Pasteur.

Les caractéristiques de l'avenue de Chevreur sont les suivantes :

- Un axe **très fréquenté** reliant le quartier des Coudreaux à Coubron, à Courtry et au pôle d'emploi de Roissy-Charles-De-Gaulle et à la Francilienne (N104) ainsi que la zone d'activité de Vaucanson sur Montfermeil à celle de Coubron ;
- **Vitesse élevée** des véhicules malgré l'étroitesse de la voie (à sens unique) et les dispositifs de chicanes déjà mis en place. L'avenue de Chevreur est classée voie poids-lourds notamment pour le transit entre les deux zones d'activités et les transferts vers les communes voisines ;
- Deux lignes de bus empruntent au moins partiellement l'avenue de Chevreur et l'avenue Arago : la ligne 602 et la ligne 642b. De plus, la portion de l'avenue de Chevreur comprise entre l'avenue des sciences et l'avenue Pasteur est un itinéraire régulier des chauffeurs de bus pour retourner au dépôt RATP situé sur Coubron.

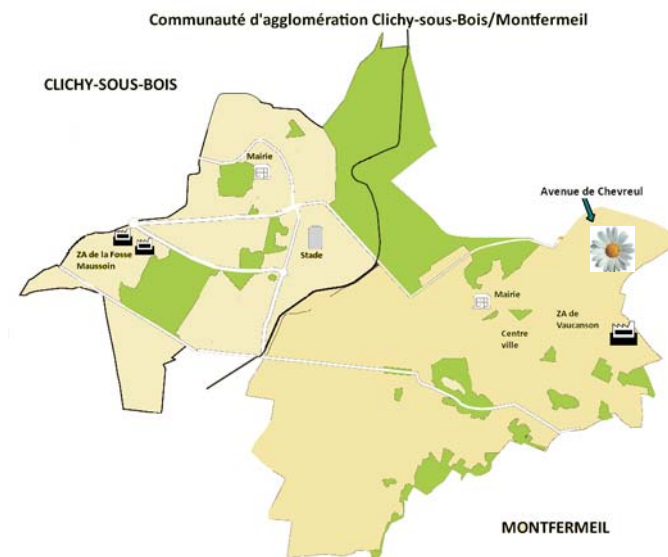
L'aménagement de cette rue en zone « 30 » comprend :

- Un traitement minéral de la chaussée et des trottoirs privilégiant visuellement l'espace du piéton, minimisant au moins visuellement l'emprise dédiée à l'automobile ;
- **La sécurisation du cheminement piétonnier** pour que le piéton se réapproprie l'espace public et pour lui faciliter l'accès aux propriétés, aux équipements.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- **réduire la vitesse** excessive des automobilistes ;
- préserver la fluidité de la circulation ;
- **sécuriser** les voies ;
- réduire les accidents ;
- **améliorer l'accès** à la ZAC Vaucanson.

Avec le soutien du FEDER, ce projet entend **réduire la vitesse**, de **sécuriser cette voie** accidentogène et de **redynamiser la zone de Vaucanson**.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Septembre 2008 / juillet 2009

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 1 032 917,30 €
Montant FEDER : 377 014,81 € (36,50%)





Signalétique zone 30 (*)

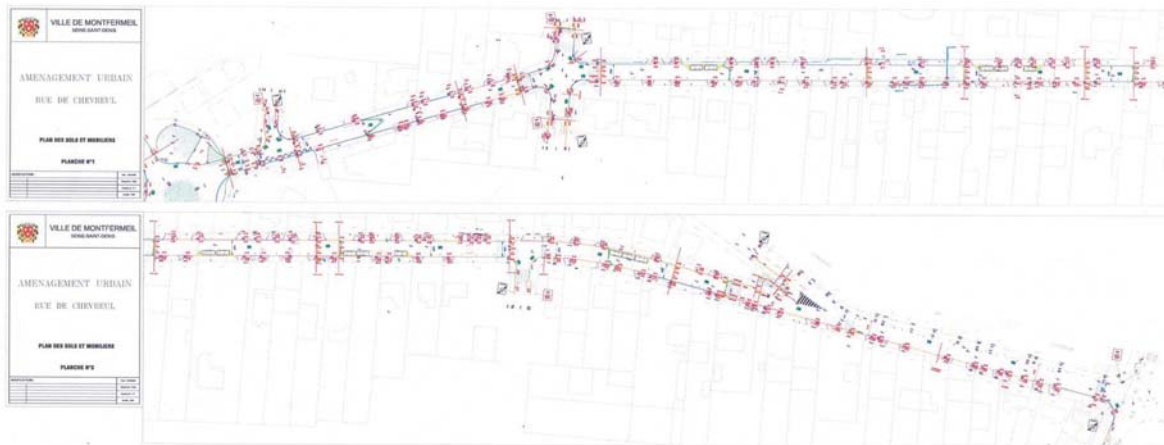


Affichage lors des travaux d'aménagement de la voie (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nb d'opérations d'aménagement des abords extérieurs : 1



Plan de l'avenue de Chevreur (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'aménagement de l'avenue de Chevreur en zone 30 est cofinancé par l'Union L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

européenne.



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Création d'une maison de santé pluridisciplinaire

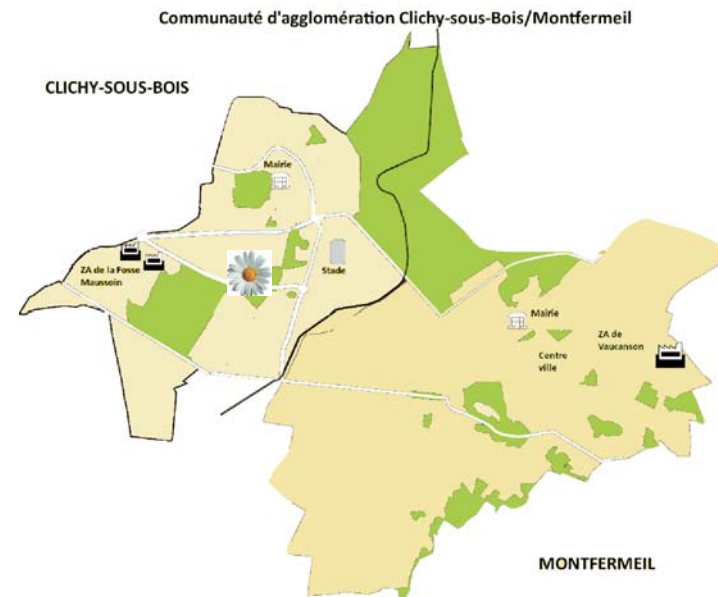
Dans le cadre d'une démarche partenariale pilotée par la Ville de Clichy-sous-Bois et ayant impliqué dès l'origine les partenaires du milieu médical du territoire et les acteurs institutionnels de la santé, le FEDER a été mobilisé pour cofinancer **la mise en place d'une maison de la santé pluridisciplinaire au sein d'un bâtiment de patrimoine, le château de la terrasse**, situé à proximité du centre-ville de Clichy-sous-Bois et des principaux secteurs en difficulté de la commune.

Le projet a consisté en **la réhabilitation de cet élément de patrimoine** pour y permettre l'implantation d'une société coopérative de médecins généralistes, spécialistes et d'activités paramédicales. Le bâtiment est inscrit dans le **périmètre ABF** et répond aux caractéristiques architecturales **du fin 19ème-début 20ème**, sa réhabilitation répond aux normes en vigueur. Les travaux réalisés ont visé la **meilleure qualité environnementale possible** au vu des caractéristiques particulières du bâtiment. Le marché de travaux prévoyait par ailleurs une **clause insertion** qui a été respectée.

L'implantation de cet équipement qui favorise le partenariat entre les professionnels de la santé sur le territoire vise par ailleurs à y **attirer de nouveaux soignants** et à **répondre à une problématique importante de désert médical sur ce territoire**. Cet équipement permet de réunir en un même lieu différents médecins organisés en société coopérative (généralistes mais aussi spécialistes et activités paramédicales).

Ce faisant, le FEDER contribue à **améliorer l'accessibilité aux soins et à la santé pour les habitants des quartiers en difficulté de la commune de Clichy-sous-Bois**, et contribue aussi à redynamiser le centre-ville de la commune via l'installation de cet équipement de service à la population. A travers le prisme de l'offre de soin, le FEDER participe par ce projet à l'effort d'ensemble visant à renouveler l'image et à renforcer l'attractivité du territoire à travers la mise à niveau d'une offre de services de qualité et performante à la population.

Le bâtiment a été inauguré en octobre 2014.



Maître d'ouvrage

Commune de Clichy sous Bois

Dates de réalisation

Mai 2013/ avril 2014

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible: 2 300 130€

Montant FEDER: 1 061 833 € (46%)

Autres co-financeurs: Conseil régional, maître d'ouvrage, réserve parlementaire



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opération de réduction de la consommation énergétique d'un bâtiment : 1

Résultat

Nombre d'implantation d'activité médicale nouvelle et de nouveaux praticiens sur le territoire : 10



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr
Elsa VERGNAUD - Référente Clichy-sous-Bois
elsa.vergnaud-rahali@clichysousbois.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La Maison de la Santé est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos PRIF- CACM - toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Relocalisation des services de la CACM

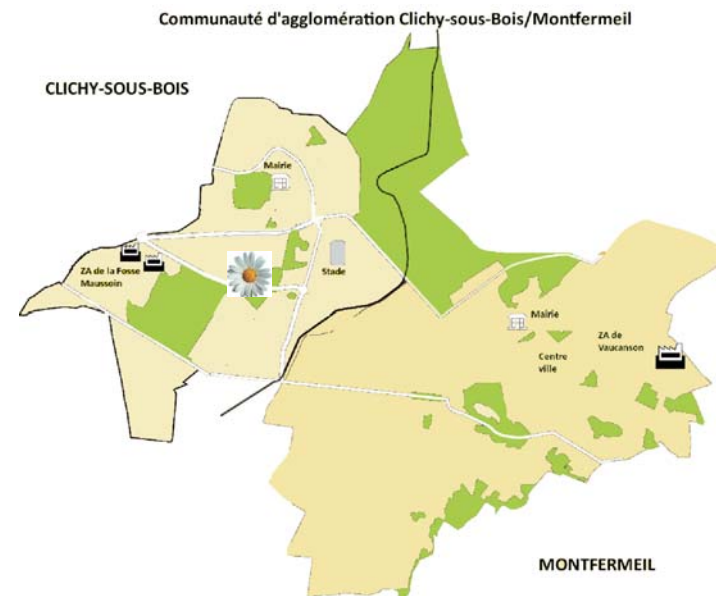
Phase 1 : acquisition des locaux et Phase 2: travaux et aménagements

Ce projet répond au constat que **plusieurs services de la CACM**, notamment ceux qui accueillent du public, étaient **localisés à différents endroits du territoire et s'avéraient peu accessibles** (notamment le service emploi/formation/insertion).

Aussi, afin de favoriser le regroupement et la mutualisation des moyens ainsi que l'accessibilité du public, la CACM a souhaité **regrouper l'ensemble de ces services dans un bâtiment unique**. Celui-ci sera situé allée Romain Rolland à Clichy-sous-Bois dans le périmètre du PRU et sur le tracé du Tramway, **facilitant ainsi l'accès des services aux habitants**. Cette opération participe également à la **mixité fonctionnelle** du quartier qui regroupe des logements, des commerces, des services publics et des entreprises.

Le soutien du FEDER a été mobilisé dans un premier temps pour contribuer à l'acquisition des locaux en VEFA, à savoir un bâtiment R+2 d'une surface de 2000m² construit par un promoteur et dans lequel la CACM s'est portée acquéreur d'environ 1500m² pour relocaliser une partie de ses services. Dans un second temps, l'appui du FEDER a porté sur des travaux de réaménagement intérieur pilotés par la CACM. Le bâtiment répond aux normes de la RT 2012 en vigueur.

Ce bâtiment a permis notamment de **regrouper en un seul endroit les services de la CACM destinés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi du territoire** et favorisera ainsi la coordination des actions proposées. Les 500m² restant sont destinés à la location pour de **l'activité économique**.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Dates de réalisation

Phase 1 : novembre 2012/juin 2014
Phase 2 : février 2014/ juin 2014

Lieu de réalisation

Commune de Clichy-sous-Bois

Financement

Phase 1 - Acquisition

Montant total éligible: 3 689 426,17 €

Montant FEDER : 1 049 641,75 € (28,45%)

Phase 2 - Travaux et aménagements

Montant total éligible: 448 500 €

Montant FEDER : 151 784 € (33%)

Autres co-financeurs: Etat, Conseil régional, CACM



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1

Résultat

Evolution (%) de la fréquentation service emploi : 10



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Relocalisation des services de la CACM » est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Mise en place d'une signalisation directionnelle et d'une signalétique des zones d'activités de la CACM (Etude et travaux)

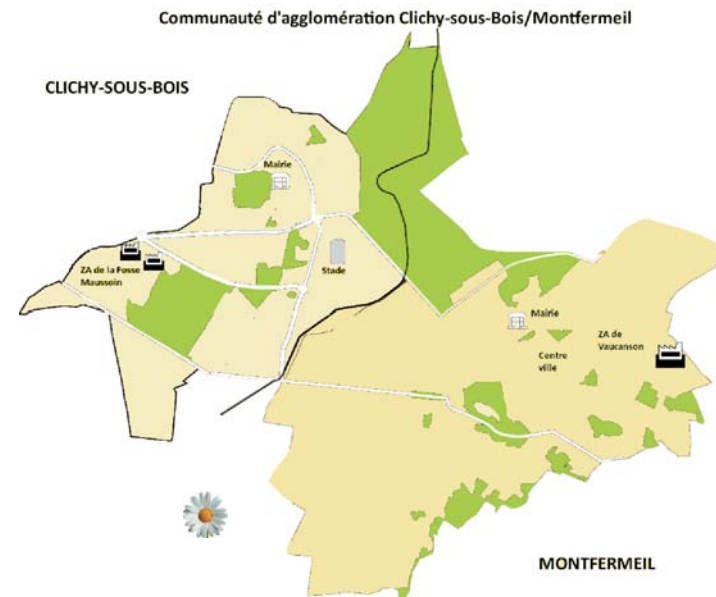
Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local de Déplacements de la Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, des **insuffisances en matière de signalisation sur les zones d'activités** ont été mises en évidence. Ainsi il est apparu que les zones d'activités de l'agglomération étaient mal signalées depuis le réseau de voirie principal et sur le territoire-même de la Communauté d'agglomération.

Cette situation nuit à l'accessibilité des entreprises et à la visibilité du territoire et risque d'occasionner des flux de véhicules et notamment de poids-lourds sur des voies non prévues pour cet usage. La signalisation des entreprises au sein des zones d'activités est également nettement insuffisante et il est difficile pour un visiteur occasionnel de se repérer facilement.

Face à ce constat, il a été décidé d'inscrire dans le plan d'actions du PLD **la mise en place d'une signalétique des zones d'activités de l'agglomération**. Il s'agit ainsi de répondre en outre à l'objectif **d'amélioration de la visibilité du territoire** identifié dans le PLD. Le projet a pour objet :

- la réalisation d'une étude de signalisation et de signalétique des zones d'activités,
- la mise au point d'un schéma de signalisation directionnelle des trois zones d'activités de l'agglomération (Vaucanson, Fosse Maussoin, Haute borne),
- la conception d'une signalétique commune aux trois zones d'activités.

Le soutien du FEDER a été mobilisé pour **les 3 zones d'activités du territoire, toutes situées en ZFU**. Il permettra à la fois de renforcer l'attractivité du territoire et la visibilité des entreprises. D'autre part, l'amélioration de la signalisation contribuera à fluidifier le trafic et à éviter les flux de véhicules sur des voies non prévues à cet effet.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Dates de réalisation

Janvier 2013/ décembre 2013

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible: 59 000 €
Montant FEDER : 29 500 € (50%)
CACM : 29 500 €





Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de plaques signalétiques installées : 130

Nombre de relais information service : 2

Résultat

Nombre d'emplois directs créés : 20

Nombre d'entreprises créées sur le territoire : 20

Impact

Baisse du taux de chômage dans les Zones
Urbaines Sensibles (%) : 1

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Mise en place d'une signalisation directionnelle et d'une signalétique des zones d'activités » est cofinancé par l'Union européenne.

(*) Crédits photos Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Mise en place d'un Point d'Accès à la Création d'Entreprise (PACE)

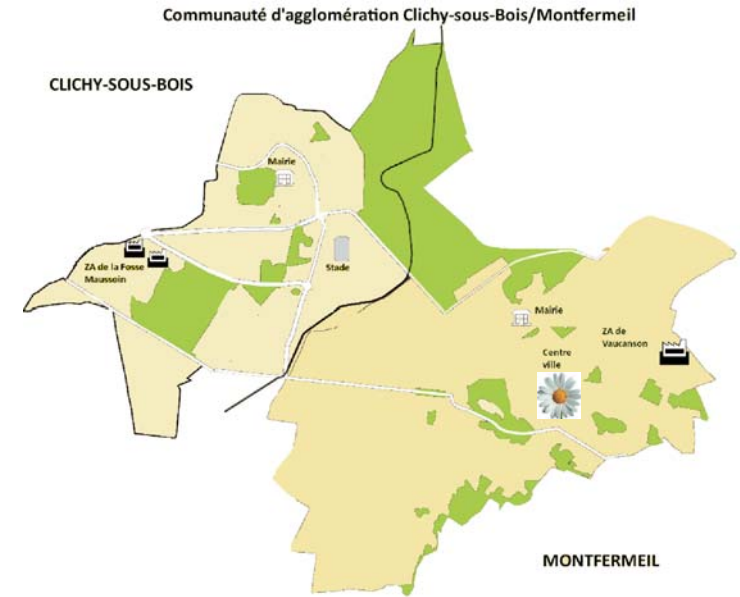
Le territoire de Clichy-sous-Bois/Montfermeil est particulièrement **dynamique en matière de création d'entreprises**. Il souffre néanmoins d'un déficit d'attractivité qui limite son développement. Le **tissu économique** demeure fragile, **faiblement diversifié** et peu structuré. Mais la présence de la zone franche urbaine (ZFU), le projet de rénovation urbaine en cours, le désenclavement à court terme et le réseau d'acteurs du soutien à la création d'entreprises permettent de s'appuyer sur des atouts à valoriser.

La CACM fait ainsi le choix de renforcer le tissu économique de son territoire par la **valorisation** de ses **ressources, entreprises ou potentialités** à soutenir. L'installation d'un PACE est l'un des outils de cet objectif; il s'articule avec la relance du club d'entrepreneurs. Le projet inclut l'aménagement des locaux destinés à accueillir le PACE ainsi que l'animation et l'accompagnement des créateurs.

Cette action permettra ainsi de :

- **développer l'offre d'information et d'accompagnement** en attirant davantage d'intervenants dans le territoire, notamment pour répondre aux demandes sur les aspects réglementaires, juridiques, comptables,
- **apporter de la visibilité à l'ensemble des dispositifs** d'aide à la création d'entreprises, avec comme objectif la promotion de ces dispositifs, mais aussi la prévention des risques liés à la création de sa propre activité.
- **décomplexer** la démarche de création d'entreprise en disposant d'un lieu d'accueil ouvert.
- **mieux coordonner** les acteurs internes et externes au territoire, afin d'améliorer leur rôle de prescripteur et de rendre plus cohérent le parcours du créateur.

Ce projet permet d'une part de **renforcer le soutien à la création d'entreprises sur le territoire**. D'autre part, il contribue à la **coordination des actions en matière de création d'entreprises** en lien notamment avec les structures d'accompagnement et le club d'entrepreneurs.



Maître d'ouvrage

Communauté d'agglomération Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Dates de réalisation

Juin 2013/juin 2015

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible: 174 858 €
Montant FEDER: 26 162 € (15%)
Conseil régional : 91 100 €
CDC : 32 500 €
CACM : 25 095 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'actions de promotion de l'entrepreneuriat : 1

Résultat

Nombre d'entreprises créées : 20
Nombre d'emplois directs créés : 20



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Mise en place d'un PACE » est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Valorisation de l'activité artisanale et commerciale sur la commune de Montfermeil

Au vu des résultats positifs impactés par l'opération urbaine FISAC de restructuration et de **dynamisation commerciale de la rue Henri Barbusse** à Montfermeil, il est apparu opportun de prolonger cette dynamique à travers la mise en place d'un **second programme sur un territoire élargi à la commune entière**.

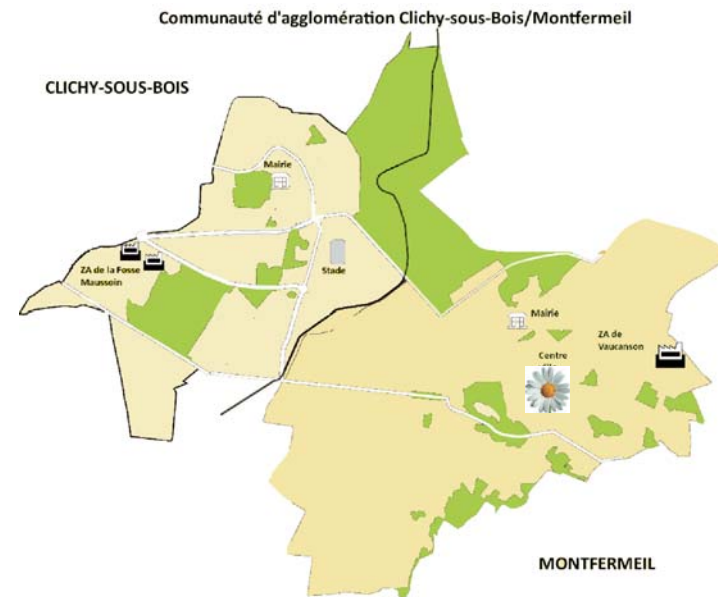
Ce programme est le résultat des conclusions de l'étude préalable "étude du tissu commercial du Territoire de Montfermeil" également cofinancée par le FEDER dans le cadre du programme In'Europe.

L'étude du tissu commercial du Territoire de Montfermeil a abouti à un programme d'actions décliné en 4 axes stratégiques, ci-après énumérés :

- mettre en place un **plan de communication global** à l'échelle de la ville;
- optimiser les **conditions d'accessibilité et de stationnement** du centre-ville;
- renforcer la **dimension "quotidienne" de l'offre commerciale** de Montfermeil en valorisant les deux marchés ;
- **préserver l'attractivité des micro-polarités** de Franceville, des Coudreaux et de Notre-Dame des Anges.

Dans le cadre de ce projet de valorisation, le FEDER a été mobilisé pour soutenir la certaines actions ciblées concourant à la mise en œuvre de ce programme, essentiellement en matière de communication :

- mise en place d'un kit d'accueil des nouveaux commerçants,
- optimisation de la signalétique et de l'information (installation de panneaux et bornes, y compris panneaux électroniques),
- animation commerce et artisanat,
- édition d'une lettre trimestrielle commerces et artisanat.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Janvier 2014/décembre 2015

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible: 107 908 €
Montant FEDER: 53 954 € (50%)
Etat : 6 305 €
Commune de Montfermeil : 47 649 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de kit d'informations distribués : 100

Résultat

Nombre de panneaux signalétique apposés : 11

Nombre de bornes électroniques créées : 6

Nombre de lettres commerces et artisanat publiées annuellement : 3

Nombre de kakémonos apposés sur le marché des Coudreaux : 15



Magazine trimestriel Commerce et artisanat

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr
Elodie ROUGER - Référente Ville de Montfermeil
elodie.rouger@ville-montfermeil.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet « Valorisation de l'activité artisanale et commerciale » est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Ville de Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/09/2015



Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

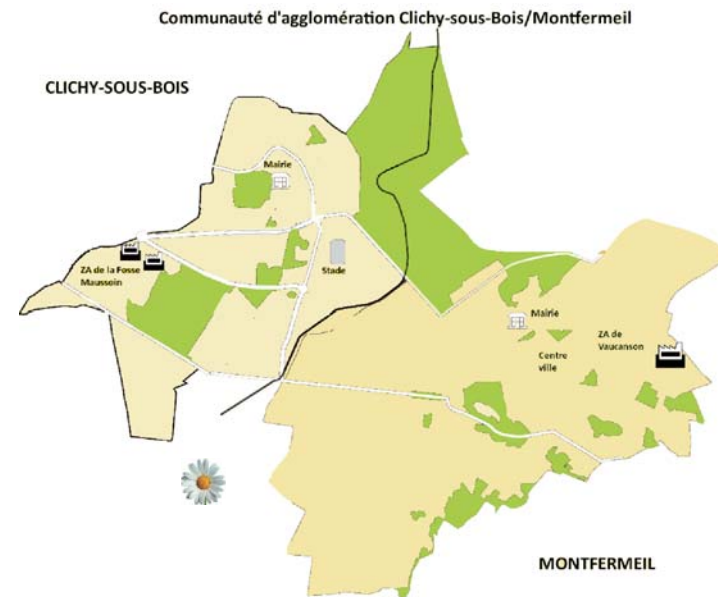
Amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public sur la rue Gabriel Péri

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique de la Commune de Montfermeil visant à proposer des **services et aménagements respectueux de l'environnement** et à développer les actions en faveur des **énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique**. L'objectif est d'offrir à ses riverains un lieu de vie plus sain.

Dans le cadre de ce projet, les travaux suivants sont nécessaires :

- Trancher un réseau
- Fourniture et pose de fourreaux
- Fourniture et pose de câble cuivre nu
- Fourniture et déroulage de câble
- Fourniture et pose de chambre
- Fourniture et pose d'une armoire de commande pour l'éclairage
- Fourniture et pose de crosse type TECEO : 15 de l'avenue J. Jaurès à l'avenue du Muguet et 24 de l'avenue du Muguet à l'avenue des Chèvrefeuilles remontée aéro-souterraine essais, mesures et mise en service de l'éclairage.

Les objectifs ont été atteints: aménagement de la rue avec l'enfouissement du réseau d'éclairage public et la réalisation des remontées aérosouterraines; et **réalisation des économies d'énergie**. La puissance, déterminée et réglée au préalable, peut être réduite entre 10 et 25 en fonction des zones.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Septembre 2013/ juin 2014

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible: 133 912 €
Montant FEDER: 107 129 € (80%)
Commune de Montfermeil : 26 782



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Opération d'amélioration du rendement énergétique : 1

Opération d'aménagement ou de préservation d'espaces publics de qualité : 1

Nombres de leds posées : 39

Résultat

Pourcentage d'économie d'énergie réalisées par an : 10



Vue de la rue Gabriel Péri



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr
Elodie ROUGER - Référente Ville de Montfermeil
elodie.rouger@ville-montfermeil.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'opération « Amélioration de l'efficacité de l'éclairage public rue Gabriel Péri » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

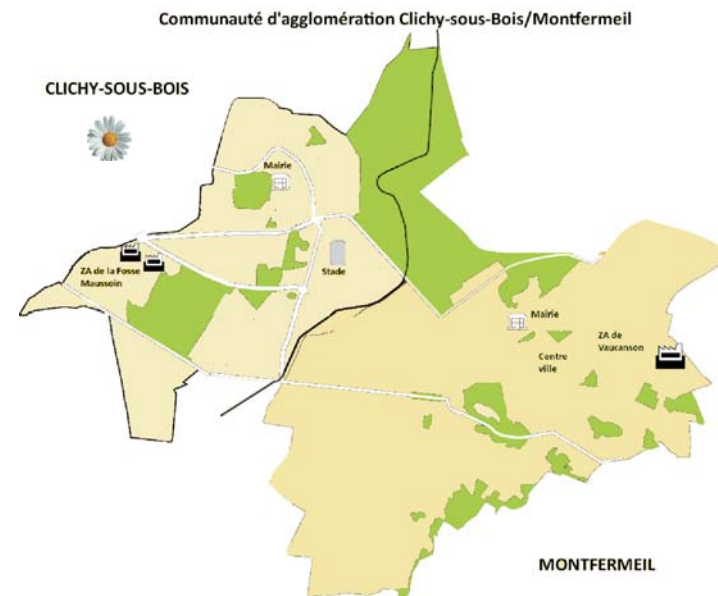
Etude de programmation urbaine – quartier centre ville

Dans le cadre de l'effort global de restructuration et de rénovations urbaines entrepris par la Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, la ville de Clichy a souhaité engager une action forte de **restructuration du quartier du centre ville**, qui se caractérise par un certain nombre de dysfonctionnements.

Le souhait de la commune est de **densifier ce quartier** par la création de nouveaux programmes de logements pour répondre à la demande communale, de **le rendre plus attractif** en traitant le bâti dégradé des copropriétés et de lui donner un vrai **caractère de centralité** fédératrice à l'échelle de la commune. Le projet visé ici, a permis la réalisation d'une étude préalable de programmation urbaine dont les objectifs poursuivis ont été les suivants :

- La définition de l'armature urbaine précisant la trame viaire et les ilots ;
- Une **intervention significative sur l'espace public** et les réseaux ;
- Des actions structurantes sur les copropriétés ;
- La **création de nouveaux logements** ;
- La restructuration des **équipements publics** ;
- La restructuration de l'appareil commercial ;
- Une **amélioration de la gestion sur les espaces publics et privés**.

Avec le soutien du **FEDER**, cette étude vise à établir une **vision globale** de la **restructuration du quartier centre ville** par l'élaboration d'un **diagnostic partagé** et par la définition d'un **projet urbain** sur un **périmètre pertinent** restant à déterminer.



Maître d'ouvrage

Commune de Clichy-sous-Bois

Dates de réalisation

Janvier 2009 / novembre 2010

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

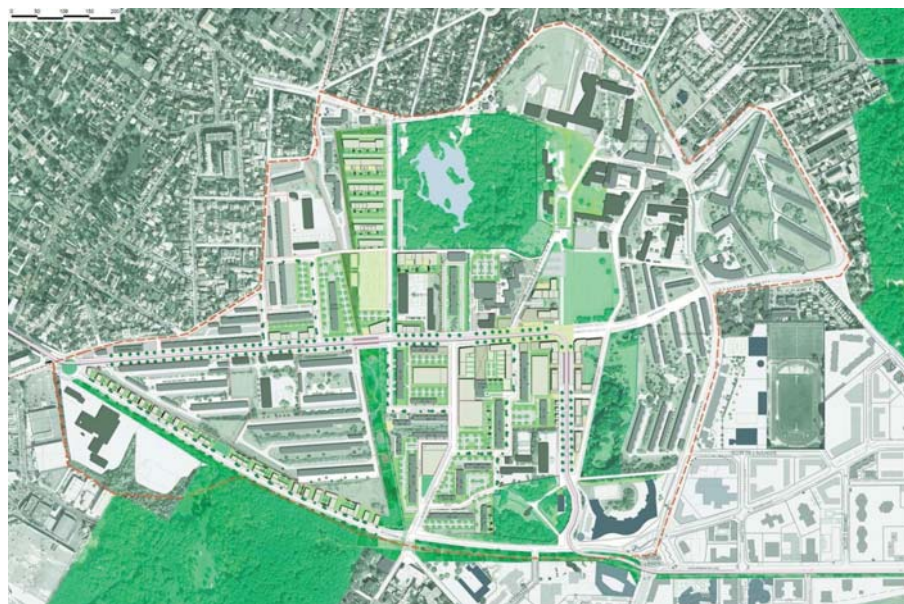
Financement

Montant total éligible : 295 085,00 €
Montant FEDER : 110 273,26 € (37,37%)
Commune de Clichy-sous-Bois : 184 811,74 €





L'état initial du périmètre de l'étude de programmation urbaine – Quartier Centre-ville ()*



Le scénario retenu à l'issue de l'étude de programmation urbaine – Quartier Centre-ville ()*

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Amélioration de l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1
- Réalisation en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1
- Nombre d'opérations de création et de préservation d'espace public de qualité : 1

Résultat

- Fréquentation des équipements culturels (en pourcentage) : 5

Impact

- Taux d'évolution de la population du territoire de projet par rapport à la population francilienne : 0 / 0,1

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'étude de programmation urbaine - quartier du centre ville est cofinancée par l'Union L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

européenne.

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

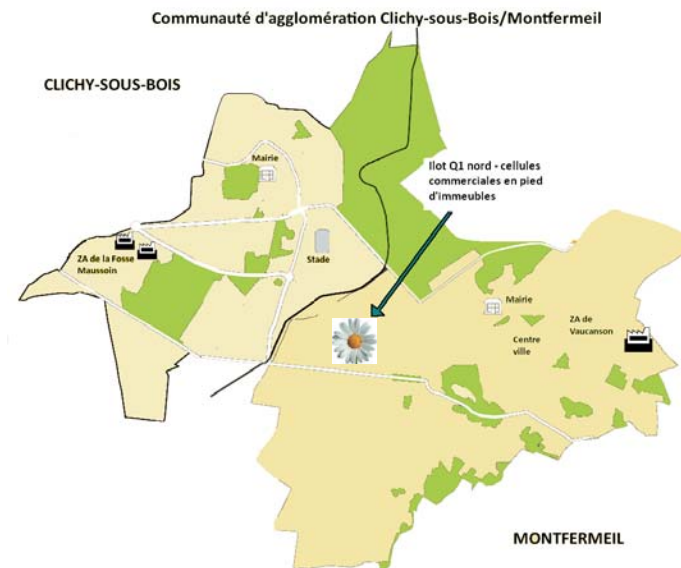
Montfermeil - ilot Q1 Nord

Dans le cadre de l'effort global de restructuration et de rénovations urbaines entrepris par la Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, le projet « ilot Q1 Nord » a pour objet la construction de cellules commerciales à MONTFERMEIL - Place Notre-Dame des Anges (ilotQ1 Nord).

L'aménagement de locaux commerciaux et équipements publics en rez-de-chaussée représente une partie importante du Programme de Rénovation Urbaine. L'objectif principal du PRU est de redonner au site les meilleures chances de se repositionner dans le marché immobilier francilien et de relancer une dynamique et une mixité résidentielle. Environ 1 400m² seront ainsi dédiés à des équipements publics (structure petite enfance) et activités commerciales, dont la moitié sur l'ilot Q1 nord. Les locaux commerciaux accueillent une boulangerie et une supérette alimentaire (Franprix).

Ce projet contribue au renforcement de l'attractivité de ce secteur de la commune sur lequel les commerçants et services publics étaient absents et qui, à terme, accueillera une station de tramway. L'aménagement de la nouvelle place Notre-Dame des Anges, intégrant des logements, des équipements publics et des activités commerciales transforme véritablement l'une des entrées de ville de Montfermeil.

Avec le soutien du FEDER, le projet de construction de cellules commerciales permettra de contribuer à la redynamisation et au renouvellement de l'attractivité du site, tout en participant à la création d'emplois.



Maître d'ouvrage

Société IMMOBILIERE 3F

Dates de réalisation

Mars 2008 / mars 2010

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil /
Place Notre-Dame des Anges

Financement

Montant total éligible : 1 121 841,70 €
Montant FEDER : 250 000 € (22,28%)
Etat - ANRU : 210 592,77 €
Commune de Montfermeil : 24 487,53 €
IMMOBILIERE 3F : 636 761,40 €



Action de communication dans le cadre de la réalisation du projet ()*



© Préfecture IDF / IMMOBILIERE 3F
MONTFERMEIL Q1 Nord / 05/2010

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opérations visant la promotion de l'entrepreneuriat : 1
Nombre de m² de zones d'activité et de zones commerciales aménagées, requalifiées : 743

Résultat

Nombre d'entreprises créées sur le territoire de projet : 4
Nombre d'emplois directs créés : 4

Impact

Création de liens économiques et sociaux sur site par apport de surfaces dédiées aux locaux commerciaux et d'activités : 1



Ilot Q1 Nord (+)



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« Le projet Ilot Q1 Nord est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Préfecture IDF/Immobilier 3F (+) Crédits photos Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 12/06/2012

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Télégestion pour les équipements et services de la ville

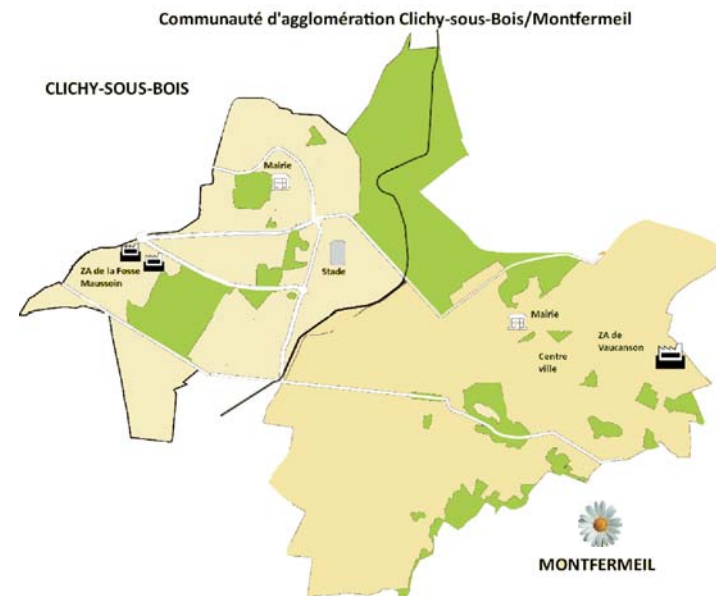
Considérant que certains services de la ville ont été équipés du **système de télégestion pour les chaufferies** et que ce système s'avère **efficace en termes d'économies d'énergie** notamment, la ville de Montfermeil a décidé de le généraliser à l'ensemble des équipements et services de la ville.

Ainsi, **15 équipements et services de la ville**, notamment des écoles, gymnases ou encore des centres de loisirs, bénéficieront de la mise en place de ce système de télégestion.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- **Optimiser les temps de chauffe** et la température : on pourra désormais choisir de programmer à distance les horaires de chauffe et la température.
- **Gain de temps** pour les agents : en effet, ils n'auront plus à se déplacer de manière régulière pour vérifier les installations pour constater qu'il y a un problème car tout sera centralisé et dès qu'il y aura un souci, les agents seront informés en temps réel.
- Réaliser des **économies d'énergie**.

Ce projet, grâce à l'appui du FEDER, permettra de faciliter et d'optimiser l'utilisation des chaufferies ainsi que de **diminuer la consommation énergétique** des équipements et services de la ville de Montfermeil, ce qui les rendra **davantage respectueux de l'environnement**.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Mai 2012 / septembre 2012

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 174 282 €
Montant FEDER : 87 141 € (50%)
Commune de Montfermeil : 87 141 €





Pôle culturel Formigé ()*



Ecole maternelle Arc en Ciel ()*

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre de structures concernant la mise en place de la télégestion : 15
Nombre de systèmes de télégestion mis en place : 10

Résultat

Pourcentage de déplacements en moins pour les agents sur les chaufferies existantes : 70

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La télégestion pour les équipements et les services de la ville de Montfermeil est cofinancée par l'Union européenne. »

« La télégestion pour les équipements et les services de la ville de Montfermeil est cofinancée par l'Union européenne. »

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public sur la rue de la Tuilerie et l'avenue des Sept îles

L'aménagement de l'éclairage public rue des Tuileries inclut la fourniture et la pose de 14 candélabres et lanternes équipés de platines à économie d'énergie et le remplacement d'une portée de câble. Cette rue se situe en ZUS. Elle fait partie du programme d'aménagement de la ZAC centre-ville qui comprend notamment la construction de logements neufs.

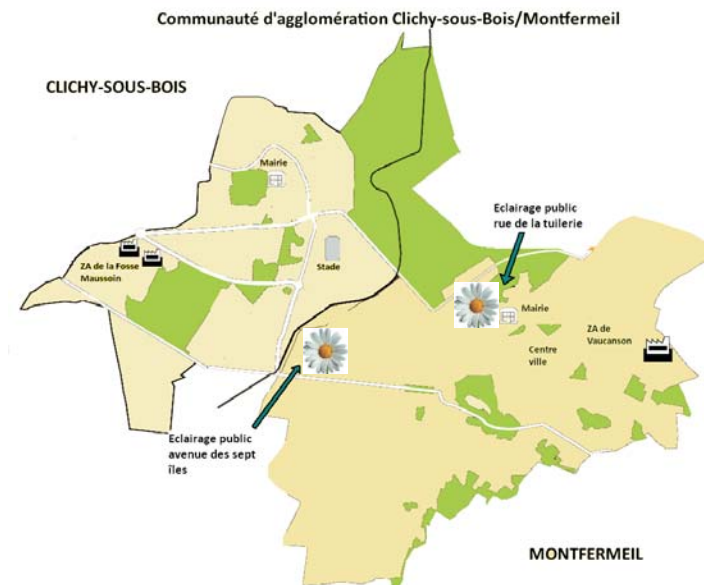
L'aménagement de l'éclairage public de l'avenue des Sept Îles est composé de la fourniture et la pose de 6 candélabres et lanternes équipés de platines à économie d'énergie et le passage en souterrain du réseau entre 3 candélabres.

Les candélabres seront équipés d'un dispositif permettant de réduire la consommation électrique. La puissance, déterminée et réglée au préalable, peut être réduite entre 21% et 38% en fonction des zones.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Aménager les rues avec du **matériel d'éclairage public neuf** et remplacer des candélabres vétustes ;
- Réaliser des **économies d'énergie** (par exemple diminuer la puissance de l'éclairage à partir de 22h selon les zones).

Dans le cadre de ce projet le **FEDER aura permis d'agir en matière d'efficacité énergétique** tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des habitants via la mise en place **d'un système d'éclairage public respectueux de l'environnement**. L'aménagement de l'éclairage public constitue un atout supplémentaire quant à l'**attractivité** du site.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Mai 2010 / septembre 2010

Lieu de réalisation

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 47 475,80 €
Montant FEDER : 23 737,90 € (50%)
Commune de Montfermeil : 23 737,90 €





Eclairage public – avenue des Sept-Îles (*)



Eclairage public – rue de la Tuilerie (*)



Action de communication dans le cadre du projet : Avenue des Sept-Îles (*)



Action de communication dans le cadre du projet : Rue de la Tuilerie (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

- Nombre d'opérations d'augmentation du rendement énergétique : 1
- Nombre d'opérations de création et de préservation d'espaces publics de qualité : 1
- Fourniture et pose de candélabres : 20
- Fourniture et pose de lanternes équipées de patine à économie d'énergie : 20

Résultat

- KWh d'énergie primaire consommés par m² et par an dans les bâtiments (kWh/m²/an) selon les modes de calcul de la réglementation en vigueur : 5 046
- Economie sur la facture électrique en euros par an : 252
- Economie sur la maintenance en euros par an : 168

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public sur la rue de la Tuilerie est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

l'avenue des Sept Îles est

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil (CACM)

Projet d'extension du réseau de chaleur urbain sur le territoire de Clichy-sous-Bois/Montfermeil

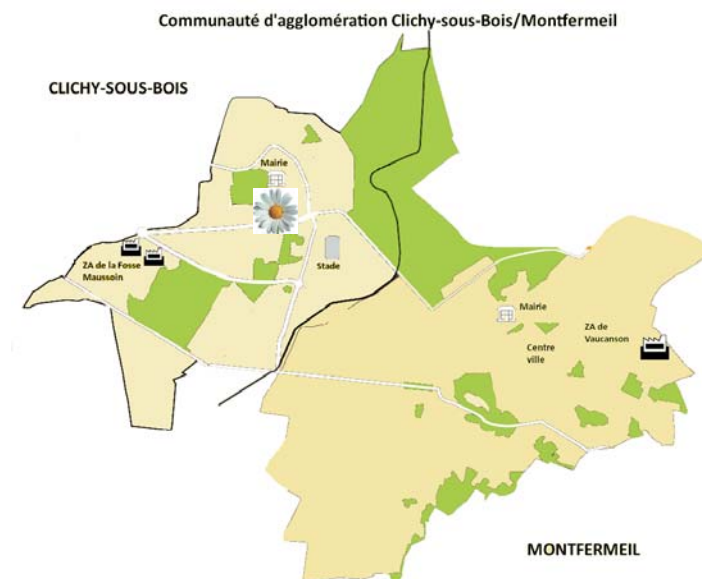
Le système de chauffage par géothermie existe sur la ville de Clichy-sous-Bois depuis une trentaine d'années. La ville souhaite développer son réseau de chaleur urbain en augmentant son nombre d'abonnés et en renouvelant ses moyens de production.

Ce projet a pour objectif d'inscrire le territoire de Clichy-sous-Bois/Montfermeil dans une logique de **développement durable** en favorisant les **énergies renouvelables**.

La ville de Clichy-sous-Bois a donc souhaité étendre son réseau de chauffage urbain alimenté par le puits de géothermie en le raccordant à un ensemble d'équipements neufs, comme par exemple la Maison de la Petite Enfance, réhabilités tel que le bâtiment administratif Joliot-Curie ou encore d'autres équipements existants comme le gymnase Joliot-Curie et l'espace culturel 93.

Avec le soutien du FEDER, l'extension vers des équipements neufs ou réhabilités permet à la Commune de Clichy-sous-Bois d'être **un exemple d'innovation technologique et énergétique** sur un territoire de ZUS.

A long terme et dans l'optique d'un Grand Paris, responsable en termes de développement durable et de consommation énergétique, la Ville de Clichy-sous-Bois peut prétendre à développer son réseau vers un potentiel de plus de 50 000 abonnés.



Maître d'ouvrage

Ville de Clichy-sous-Bois

Dates de réalisation

Mai 2010 / septembre 2010

Lieu de réalisation

CACM

Financement

Montant total éligible : 474 231,00€
Montant FEDER : 227 962,84 € (50%)





Centrale de géothermie (*)



Puits de géothermie - Doublet (*)



Moteurs d'échange calorifique permettant d'augmenter la température l'eau avant la distribution vers les abonnés par un système d'échange de chaleur par plaques (*)



Moteur de cogénération (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Nombre d'opération d'augmentation du rendement énergétique : 1
Nombre d'opération de production d'énergies renouvelables : 2

Résultat

Production d'énergies renouvelables (en tonnes équivalent pétrole par an, tep/an) : 42

Impact

Economie de rejet de CO2 dans l'air (en tonne/an) : 154,9

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« L'extension du réseau de chaleur urbain sur le territoire de Clichy-sous-Bois/Montfermeil est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional »

(*) Crédits photos Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/ Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 30/07/2012

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

Amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public

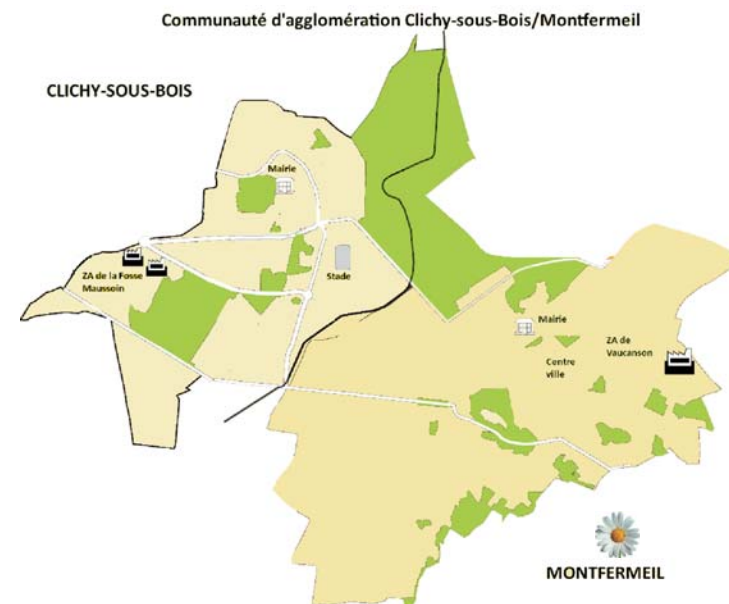
Le projet consiste en la **dépose de lanternes vétustes** et la **pose de lanternes à LED** sur les avenues suivantes :

- 15 sur l'avenue des rosiers
- 6 sur l'avenue des Pensées
- 15 sur l'avenue des Oeillet
- 3 sur l'avenue Troènes
- 26 sur l'avenue Emile Cossonneau

Les LED sont beaucoup plus économiques que tout autre système. En effet, elles n'utilisent que peu d'énergie par rapport aux lampes actuelles, car leur rendement est supérieur : contrairement aux lampes fluorescentes dites "économiques", les LED sont **directement opérationnelles à 100% de leur rendement**. Elles ont une **longue durée de vie**, soit près de 50 000 heures.

Elles n'émettent que peu de chaleur. Contrairement aux lampes "classiques", les LED n'émettent **pas de radiation infrarouge**. Ainsi, elles constituent une solution économique et fiable. Les LED n'émettent **pas non plus de rayons ultraviolets**, contrairement aux sources de lumière classiques qui émettent, en plus du spectre visible, des rayons ultraviolets qui endommagent les matériaux et les couleurs.

Pour toutes ces raisons, les **LED sont considérées désormais comme une technologie d'avenir** dans le domaine de l'éclairage public. **Grâce à l'appui du FEDER, la commune de Montfermeil pourra donc investir dans cette solution d'avenir** et développer un **éclairage public plus durable, plus sain, plus économique, et moins nocif** pour son environnement.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Décembre 2011/ Décembre 2011

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 78 938,00 €
Montant FEDER : 39 469,00 € (50%)
Commune de Montfermeil : 39 469,00 €





Avenue des Œillets (*)



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Pourcentage d'économie d'énergie : 40
 Nombre d'opérations d'augmentation du rendement : 1
 Nombre de création et de préservation d'espaces : 1
 Haut débit : 10

Résultat

Nombre de lanternes vétustes remplacées : 65
 Nombre de lanternes type SENSO 01 ou 02 à LED posées : 65



Avenue des Pensées (*)



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
 Clichy-sous-Bois/Montfermeil
 201, allée de Gagny
 93 390 Clichy-sous-Bois
 Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



européenne.



« L'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public est cofinancée par l'Union L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

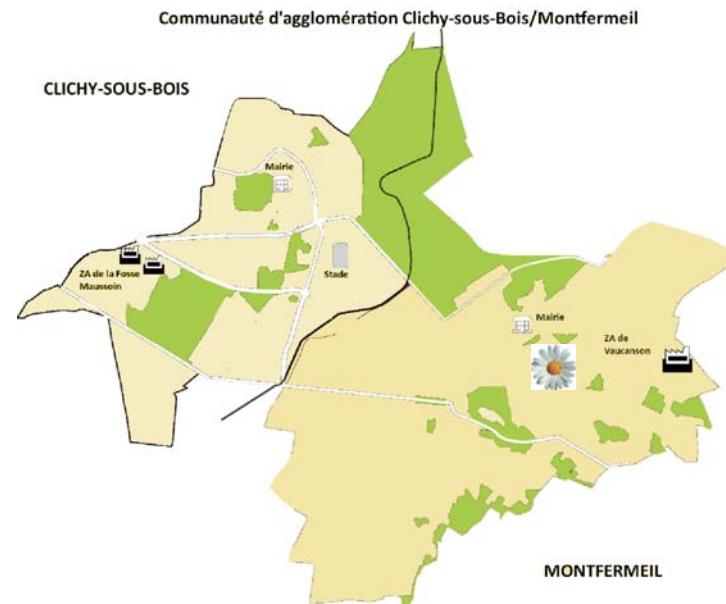
Signalétique commerces phase 1

La Ville de Montfermeil souhaite mettre en place une **signalétique et un mobilier adapté au commerce local** afin de le valoriser et d'en améliorer l'accessibilité.

La première phase est axée sur le centre-ville (mauvaise visibilité des parkings, aménagements de cendriers extérieurs devant les débits de boisson depuis la loi anti-tabac) et sur des **pôles commerciaux isolés présentant des problèmes d'accessibilité**.

La seconde phase portera sur une nouvelle place située en zone urbaine sensible dont **l'aménagement de services (médecins) et de commerces** en pieds d'immeubles constitue un axe fort.

Avec le soutien du FEDER, la commune de Montfermeil pourra ainsi améliorer auprès des habitants **l'information et l'accessibilité aux commerces et services**, et contribuer à **encourager le commerce local ainsi que l'attractivité** de la ville.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Octobre 2008 / octobre 2009

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil

Financement

Montant total éligible : 9 288,40 €
Montant FEDER : 3 436,71 € (37%)
Commune de Montfermeil : 5 851,69 €



Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Projets réalisés en matière d'accessibilité aux équipements de service public : 1
Projets réalisés en matière d'accessibilité aux commerces : 2
Projets contribuant à l'amélioration du cadre urbain : 1

Résultat

Meilleure information des habitants : 1
Attractivité du territoire : 1

Impact

Augmentation du nombre de clients par enseigne :
0%/1%



Elément de la signalétique commerces (*)

Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La mise en place de la signalétique commerces est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »

(*) Crédits photos Communauté d'Agglomération de Clichy-sous-Bois /Montfermeil – toute utilisation sans autorisation préalable est interdite

Date de mise à jour de la fiche : 12/06/2012

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
CLICHY-SOUS-BOIS
MONTFERMEIL

Communauté d'agglomération de Clichy-sous-Bois/
Montfermeil

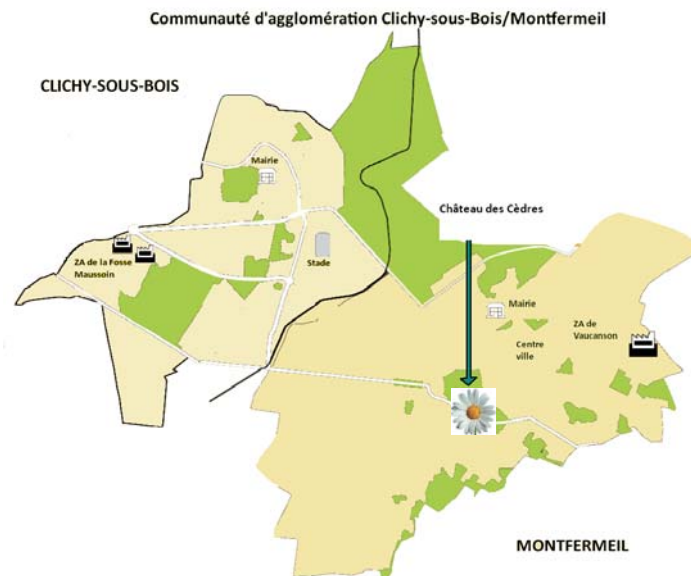
Rénovation de la chaufferie du château des Cèdres - phase 1

La ville de Montfermeil a décidé de **rénovier la chaufferie du château des Cèdres** qui était extrêmement vétuste. Celle-ci avait en effet plus de 30 ans et connaissait de nombreuses pannes, ce qui laissait craindre une rupture imminente de l'appareil.

De plus, la chaufferie était surdimensionnée par rapport à son faible rendement, et des **pertes d'énergie importantes étaient constatées** avec cet appareil.

Une nouvelle chaufferie c'est un **chauffage économique et plus sain** à la clé ! La rénovation de la chaufferie du château des Cèdres fait partie d'une des étapes de rénovation de l'ensemble du château des Cèdres, qui mérite de nombreux aménagements.

La contribution du FEDER permet donc d'aider la commune de Montfermeil à **développer son efficacité énergétique**, tout en **valorisant et protégeant son patrimoine culturel** ainsi que son **patrimoine naturel**, et en **améliorant les conditions de vie** pour les usagers (environ 200 personnes par semaine) et le personnel.



Maître d'ouvrage

Commune de Montfermeil

Dates de réalisation

Septembre 2009 / Octobre 2009

Lieu de réalisation

Commune de Montfermeil, Château des Cèdres

Financement

Montant total éligible : 58 528,43 €
Montant FEDER : 22 240,80 € (38%)
Commune de Montfermeil : 36 287,63 €





Château des Cèdres (*)



Communication à l'entrée de la chaufferie (*)

Indicateurs prévisionnels

Réalisation

Projets améliorant l'attractivité des villes sur le plan culturel et environnement naturel : 1
Remplacement de la chaufferie : 1
Mise en place d'un poste de télégestion : 1

Résultat

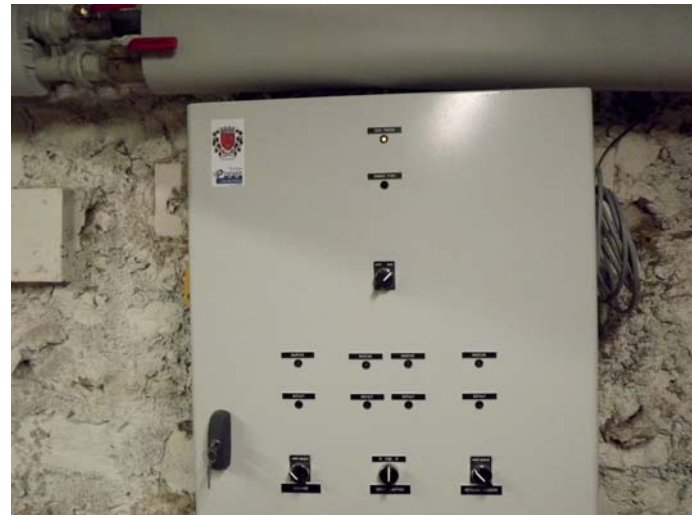
Préservation du patrimoine naturel : 1
Attractivité du territoire : 1

Impact

Amélioration des conditions de vie des usagers et du personnel : 1



Chaufferie rénovée (*)



Coordonnées du chef de file

Communauté d'agglomération de
Clichy-sous-Bois/Montfermeil
201, allée de Gagny
93 390 Clichy-sous-Bois
Tél : 01 41 70 39 10
www.cacm93.fr

Contacts (chef de file/MO)

Amélie TOUSSAINT - Chef de projet
amelie.toussaint@cacm93.fr

Lien utile

L'Europe s'engage en Ile-de-France : www.europeidf.fr



« La rénovation de la chaufferie du château des Cèdres est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. »